



HAL
open science

Interventions sociales et médias : entre professionnalisation et déprofessionnalisation

Vincent Meyer

► **To cite this version:**

Vincent Meyer. Interventions sociales et médias : entre professionnalisation et déprofessionnalisation. Sciences de l'Homme et Société. Université Paul Verlaine - Metz, 1998. Français. NNT : 1998METZ008L . tel-01776718

HAL Id: tel-01776718

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01776718v1>

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITÉ DE METZ
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

ANNEXES

INTERVENTIONS SOCIALES ET MÉDIAS

ENTRE PROFESSIONNALISATION ET DÉPROFESSIONNALISATION

Thèse
en vue de l'obtention du doctorat en Sociologie

présentée et soutenue
par
Vincent MEYER

Directeur de thèse : M. Jean-Yves TRÉPOS
Professeur de Sociologie à l'Université de Metz

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE METZ



031 292439 7

Novembre 1998

Sommaire des annexes

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LETTRES - METZ	
N° inv.	1998039L
Cote	L/M ₃ 98/8
Loc	MAGASIN

Annexe 1 : Résultat de l'investigation par la méthode des scénarios, pp. 5-18

Annexe 2 : Illustration caducée *ASH* des travailleurs sociaux, p. 19

Annexe 3 : Illustration campagne « 1000 lits pour les enfants mal logés », p. 20

Annexe 4 : Illustration opération « Pour l'amour des enfants », p. 21

Annexe 5 : Dépliant « Virades de l'espoir », p. 22

Annexe 6 : Grilles d'entretien et/ou conversations courantes, pp. 23-24

Annexe 7 : Dépliant colloque « L'intervention sociale en recomposition », p. 25

Annexe 8 : Rapport d'enquête « Les relations entre professionnels de la justice, de la télévision et usagers », pp. 26-38

Annexe 9 : Illustration campagne APF, p. 39

Annexe 10 : Illustration campagne « Les enfants de la terre », p. 40

Annexe 11 : Illustration campagne ELA, p. 41

Annexe 12 : Rapport d'enquête « Téléthon le "oui mais" de certains travailleurs sociaux »
pp. 42-51

Annexe 13 : Exercice 1996/1997 des Restos du cœur, p. 52

Annexe 14 : Programmes 1995 Festival de Nancy et de Lausanne, pp. 53-72

Annexe 15 : Programmes « Urgences », pp. 73-80

Annexe 16 : Illustrations campagnes d'affichage, pp. 81-82

Résultats de l'investigation par la méthode des scénarios*

Les « origines » et « principes » de la méthode dite des scénarios

La méthode dite des « scénarios » trouve son ou ses origines dans plusieurs tentatives d'utilisation et de construction de méthodes projectives appliquées à l'enquête sociologique. Dans sa généalogie de la méthode Jean-Yves Trépos cite, outre ses expériences et travaux, ceux de Jean Kellerhals en 1987 visant à mettre au point une méthode d'appréhension des questions de justice en Suisse ; par ailleurs, l'idée d'utiliser des scénarios est déjà existante sous une autre forme en 1984, chez François De Singly lorsqu'il s'intéresse aux représentations du travail de la femme mariée. Jean-Yves Trépos utilisera en 1988 une méthode, encore modifiée, à base de scénarios dans ses travaux sur les litiges de consommation. L'aspect interactif de la méthode lié au débat et à la négociation (en référence notamment aux travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot) apparaît dans le cadre de deux enquêtes de l'ESE ; l'une sur les représentations du sida chez les toxicomanes (Trépos, 1991), l'autre sur l'évaluation du RMI en Moselle (Trépos, 1992). Parmi les dernières tentatives citons celle réalisée pour mettre au jour, dans un établissement d'accueil pour personnes handicapées, les motivations du personnel à être et rester travailleurs sociaux (Meyer, 1995).

Cette méthode, non encore fixée sous une forme unique et souvent complémentaire à d'autres, s'est donc progressivement construite et/ou co-construite autour d'une conjugaison de travaux et d'expériences de recherche. L'objectif étant d'identifier et de recueillir les représentations (d'un fait ou problème, d'une question ou situation sociale) mobilisées, admises et/ou utilisées par les individus comme différentes et/ou divergeantes, communes et/ou génériques, de « premier plan » et/ou « d'arrière plan » et susceptibles d'être employées pour une prise de décision, pour élaborer une solution et/ou trouver un accord¹. Ces représentations sont mises au jour en soumettant à des individus volontaires un certain nombre de scénarios ou items sur lesquels ils sont invités à réfléchir, discuter et débattre. Ces scénarios volontairement caricaturaux et/ou comportant des éléments susceptibles de produire l'étonnement, la réprobation, la contre-argumentation peuvent être purement et simplement imaginés et écrits par le chercheur et/ou se construire à partir d'observations ethnographiques, d'écrits ou de récits personnels ou professionnels, de résultats d'enquêtes, de dépouillements et analyses d'entretiens. Les données ainsi recueillies doivent permettre de rendre compte, en plus ou à côté des réponses souvent stéréotypées des individus interrogés, de leurs projections dans les différents scénarios mais également de regrouper, catégoriser, d'analyser et même de quantifier les informations contenues dans l'ensemble des réponses (répertoire d'expériences, d'anecdotes, de perceptions, d'accords, d'oppositions, dispositions, comportements, rejets, projets...).

Mise en oeuvre sur les différents sites

Pour construire les différents scénarios nous avons tenu compte de la diversité des origines et situations professionnelles d'intervention sociale, de certains résultats retranscrits dans les rapports de la phase 1 de certaines équipes du programme de recherche et de points de vue sur le travail social. Comme nous l'avons déjà signalé, ces scénarios devaient permettre de contourner

* Investigations, analyses et rédaction réalisées par Vincent Meyer (ERASE, Université de Metz).

¹ Pour notre propos, un accord sur les conditions d'évolution des emplois et qualifications des professions de l'intervention sociale.

le moment stéréotypé de la phrase toute prête (parce que la situation on la connaît bien). Les personnes interrogées doivent se sentir un peu désarçonnées parce que le scénario est caricatural mais en même temps, il caricature (et peut-être préfigure) quelque chose qu'ils connaissent et reconnaissent, qu'ils mobilisent et/ou utilisent. Le scénario doit permettre en caricaturant une réalité de faire ressortir en fait d'autres scénarios, mais surtout d'utiliser le lieu commun² plutôt que de tomber dans le stéréotype.

Après une présentation de la méthode au cours d'une réunion plénière et lors des entretiens sur les activités et trajectoires professionnelles ont été remises à chaque personne de l'échantillon une feuille comportant sept scénarios et une fiche réponse. Les consignes étaient les suivantes :

- 1° classez par ordre de vraisemblance les 7 scénarios proposés (ex : 1-A, 2-B, 3-C etc);
- 2° surlignez dans ces scénarios les affirmations qui apparaissent les plus proches de la réalité (sur la feuille des scénarios) ;
- 3° chaque scénario comportant plusieurs affirmations, répartissez en au minimum 5 dans la rubrique « d'accord avec les affirmations suivantes » et dans la rubrique « pas d'accord avec les affirmations suivantes »
- 4° écrivez en maximum 10 lignes votre propre scénario en vous appuyant sur vos propres expériences et parcours professionnels ; pour ce faire vous pouvez reprendre, enrichir ou critiquer les affirmations ou en composer d'autres.

Ce travail achevé (au bout d'une douzaine de jours), une deuxième réunion plénière du groupe était proposée pour la présentation et synthèse des résultats et une discussion/débat avec des chercheurs de l'équipe. Les discussions/débats ont été intégralement enregistrés, intégralement retranscrits puis traités.

Résultats sur :

1. Le site des E.P.S. de Rosières-aux-Salines

Certaines difficultés méthodologiques sont apparues lors de l'enquête de terrain et de l'analyse : éléments de réponse insuffisants concernant l'utilité sociale des modes d'intervention dont ils sont les acteurs, approfondissements insuffisants sur les développements possibles de leurs conduites et pratiques professionnelles. Ces difficultés ont pu être partiellement surmontées par la position d'observation participante du chercheur affecté à ce site et par la mise en oeuvre de la méthode des scénarios. Il nous faut d'abord noter la cohérence entre les informations d'ordre qualitatif et celles issues de l'investigation par la méthode des scénarios ce qui renforce la fiabilité de nos conclusions ; ensuite l'utilisation de cette méthodologie nous a permis de dépasser le cadre strictement institutionnel et localisé dans lequel se sont trop souvent enfermées les personnes interrogées pour sonder d'autres représentations sur l'avenir de leur profession, sur leurs craintes et appréhensions face au développement de certaines formes d'intervention sociale mais surtout de l'importance et la prégnance d'un discours sur une certaine forme de professionnalisation visant à terme une possible disparition des formes institutionnelles du travail jusqu'à lors dûment patentées et labellisées par les acteurs de la décision. Ces résultats confirment l'intérêt d'une analyse approfondie de la dynamique de construction des accords sur les définitions des conduites et pratiques professionnelles et sur l'étude des mécanismes de construction et de maîtrise des définitions des compétences et profils professionnels, fonctions et missions des intervenants sociaux.

² Lieu commun comme banalité nécessaire ou évidence incontournable mais également comme « état intermédiaire d'une affirmation, lié à une vulgate » et au-delà comme autre mode de référence, de connaissance et de règlement des interactions. Ce qui est là ou « déjà là » et qui est beaucoup moins stéréotypé parce que pour fonctionner on a tous besoin de lieux communs et très souvent après les « lieux », nous avons en commun des objets, des faits, des situations, des formes, affirmations et discours qui influencent et/ou préfigurent nos conduites et pratiques. Voir sur ce point l'ouvrage de J.Y Trépos, *La sociologie de l'expertise* (Trépos, 1996, p 60).

Les résultats de la première partie de l'investigation

a) La position des agents

Pour ce qui concerne l'ordre de vraisemblance des différents scénarios on retrouve au premier rang le scénario D³ pour 53,8% des personnes, les scénarios A, E et F pour respectivement 7,7% des personnes. Au second rang des scénarios se trouve le scénario F⁴ pour 30,8% des personnes, les scénarios E et G pour respectivement 15,4%, le C et le D pour respectivement 7,7%. Au dernier rang se trouve le scénario B⁵ pour 38,5% des personnes, le C pour 15,4%, le A, le D et le E pour respectivement 7,7% des personnes.

Cet ordre de vraisemblance nous a renseigné sur principalement cinq représentations :

- le sentiment que l'intervenant social devrait être un professionnel labellisé du social et que pour obtenir ce label, une formation en même temps que des dispositions personnelles et professionnelles sont nécessaires ;

- l'intervenant social doit nécessairement conjuguer un certain nombre de compétences et acquérir une maîtrise d'une globalité de conduites et pratiques professionnelles ;

- il y a nécessité d'un maintien des professions traditionnelles au travers de l'utilité pour les populations des savoir faire acquis ;

- la difficulté de manifester et de faire reconnaître ces savoir faire ;

- le refus d'une intervention sociale purement redistributive basée sur l'immédiateté ou sur la nature d'une cause.

b) Les représentations de la réalité

Le choix opéré laisse apparaître deux grandes catégories de représentation :

- la prise en conscience que tout le monde peut ou doit à un moment ou à un autre exercer des formes diverses d'intervention sociale d'autant qu'il y a la nécessité et la possibilité de répondre à des demandes très diverses (générales, ponctuelles ou circonstancielles) par des ressources qui peuvent l'être également ;

- les frontières entre les professions susceptibles d'intervenir auprès de publics de plus en plus nombreux par leur diversité deviennent de plus en plus floues d'où :

- * la nécessité d'acquérir une technicité dont les modes opératoires ne sont pas encore définis ;

³ Etre intervenant social réclame de la technicité et demande une formation spécifique tant au niveau des missions que de l'expertise mise en oeuvre et de la déontologie. L'intervenant social doit conjuguer plusieurs compétences. Il doit maîtriser suffisamment les divers dispositifs des politiques sociales, exercer des responsabilités associatives, être en contact avec les publics en difficulté et, posséder de réelles capacités pédagogiques et personnelles. Malheureusement ce type de formation n'existe pas encore.

⁴ On n'a jamais eu autant besoin de travailleurs sociaux. Dans les prochaines années leur savoir faire sera utile pour beaucoup de situations ou d'activités en lien avec la vie quotidienne des populations. Ce ne sont pas tant les compétences qui sont périmées que les positions institutionnelles dans lesquelles ils les exercent. Les employeurs sont souvent incapables d'évaluer la qualité des relations et actions établies. Tout se passe comme si tout travailleur social en vaut un autre et que le produit de leur activité est comparable.

⁵ Le plus important pour intervenir auprès de publics en difficulté pour cause d'exclusion, de handicap ou de maladie c'est de le faire immédiatement et, surtout de trouver des fonds. C'est relativement facile si la cause est noble et que les médias s'en chargent (notamment la télévision, ses animateurs, ses sponsors et vedettes). Bientôt on aura plus besoin de « distributeurs » d'aide sociale que de travailleurs sociaux.

* la nécessité du maintien d'une spécificité voire d'une spécialisation ou d'une professionnalisation accrue de l'intervenant social ;

Le tout notamment au travers d'une formation ; sans que ces nécessités ne se fassent au détriment d'un contact direct avec ces publics ou d'une flexibilité toujours nécessaire de la définition des missions qui sous l'impulsion des décideurs et/ou des politiques peuvent se construire et se déconstruire en fonction des besoins par eux définis.

c) Les accords et désaccords

Les accords et désaccords sur les affirmations confirment les deux catégories de représentations précédemment citées.

- D'accord avec les affirmations proposées

Il y a une certaine homogénéité dans les réponses qui découle peut-être de la spécificité du site et de la nature des prises en charge. Huit affirmations ont été plus particulièrement retenues

- Il doit maîtriser suffisamment les divers dispositifs des politiques sociales ;
- Etre intervenant social réclame de la technicité et demande une formation spécifique ;
- L'intervenant social doit être au contact avec les publics en difficulté ;
- Beaucoup de gens ont aujourd'hui des fonctions d'ordre social ;
- On n'a jamais eu autant besoin de travailleurs sociaux ;
- L'intervenant social doit conjuguer plusieurs compétences ;
- Il faut éviter d'éclater les compétences ;
- Il y a des gens qui par leur intervention évitent des hospitalisations.....

- Pas d'accord

- Ils sont eux de vrais intervenants sociaux ;
- C'est l'ensemble du personnel des institutions ou services ;
- A la limite les cuisiniers, femmes de ménage ou tout autre personne participant aux différentes actions en faveur des usagers sont des intervenants sociaux ;
- Le plus important pour intervenir auprès de publics en difficulté pour cause d'exclusion, de handicap ou de maladie c'est de le faire immédiatement et, surtout de trouver des fonds ;
- Bientôt on aura plus besoin de « distributeurs » d'aide sociale que de travailleurs sociaux ;
- Tout se passe comme si tout travailleur social en vaut un autre et que le produit de leur activité est comparable.

Les scénarios possibles

Il faut rappeler que les participants avaient la possibilité de rédiger un scénario personnel ou de le construire en utilisant différentes affirmations contenues dans les scénarios proposés par le chercheur. C'est la première, qui a été le plus largement reprise.

Deux tendances fortes se sont dégagées :

La première, visant à la pérennisation des formes institutionnelles d'intervention sociale existantes. Les scénarios rédigés mettent ainsi en évidence que l'intervention sociale est considérée comme une réponse aux grands problèmes de société, qu'elle dépend du politique et de l'évolution conjoncturelle et nécessite donc une multiplicité d'interventions au coût le plus juste. On s'accorde sur le fait que les difficultés des populations sont essentiellement dues aux

évolutions économiques et aux choix politiques. Les réponses doivent donc être de cet ordre. Les actions entreprises doivent cependant l'être à partir d'évaluation de terrain en lien avec les travailleurs sociaux faute de quoi elles ne seront jamais adaptées aux besoins et demandes. Elle n'est pas à confondre avec une solidarité de proximité ou des oeuvres de charité.

La seconde, (paradoxalement) la plus largement représentée dans cette partie de l'investigation, vise une transformation permanente des conduites et pratiques professionnelles et à terme une disparition de la professionnalisation du social. Ainsi l'intervenant idéal est celui qui exerce son métier avec passion et donne 100% de soi-même. Il est celui qui respecte l'autre et veille à ce qu'il trouve sa place et qu'il évolue au sein d'une société dans laquelle il existe encore un besoin croissant de travail et d'intervention sociale. Cette démarche peut s'effectuer seul ou avec de nouveaux partenaires non classiquement formés et doit amener la ou les personnes vers la maîtrise de leur propre devenir. L'isolement des travailleurs sociaux classiques risque de les confiner dans un cadre rigide et étouffant. Il faut donc élargir le champ de l'intervention sociale et multiplier les échanges pluridisciplinaires. Mais tout cela ne se fera que si les décideurs administratifs, financiers et/ou politiques y conservent la maîtrise des définitions et des décisions. Cette démarche nécessite aussi une formation, un charisme, une authenticité qui doit favoriser une reconnaissance et une motivation mutuelles. L'intervenant social doit être sélectionné sur ses capacités à reconnaître l'autre sans vouloir le conformer et ses capacités à s'inscrire dans un processus de changement de ses conduites et pratiques. Il faut penser un partage de compétence et d'action entre les différents professionnels et les bénévoles en prévoyant notamment une formation pour ces derniers pour stabiliser et crédibiliser leurs interventions. Son principal objet est d'oeuvrer à sa mort professionnelle.

La construction d'un scénario à partir des affirmations proposées montre que : Etre intervenant social réclame de la technicité et demande une formation spécifique tant au niveau des missions que de l'expertise mise en oeuvre et de la déontologie. Il doit maîtriser suffisamment les divers dispositifs des politiques sociales. Il doit être en contact avec les publics en difficulté et posséder de réelles capacités pédagogiques et personnelles. Dans les prochaines années, leur savoir faire sera utile pour beaucoup de situations ou d'activités en lien avec la vie quotidienne des populations et nous aurons plus d'actions d'intervention sociale très diverses, ponctuelles ou circonstanciées selon les demandes, les besoins ou les ressources.

Les résultats de la deuxième partie de l'investigation

Rappelons que cette deuxième partie de l'investigation par la méthode des scénarios consiste en une discussion/débat autour des principaux résultats évoqués ci-dessus. Le chercheur présente son analyse du contenu des réponses et le soumet aux personnes présentes. L'ensemble du débat est enregistré et intégralement retranscrit.

La séance de discussion/débat s'est principalement orientée autour de trois axes⁶. Le premier sur l'aspect manifestation et défense des compétences dans l'espace institutionnel et plus largement dans l'espace public, le deuxième sur l'acquisition de ces compétences par l'expérience, par la ou des formations, le dernier sur l'évolution des formes de professionnalisation existantes.

La défense et la manifestation des compétences : la branche historique du travail social toujours à l'épreuve !

⁶ Auparavant les participants se sont exprimés sur la méthodologie elle-même et surtout sur la difficulté ou le risque de répondre « à la commande » en d'autres termes de donner son acception de l'évolution des emplois et qualifications de l'intervention sociale à partir d'un cadre pré-construit. Si la majorité des personnes présentes s'accordent à dire que les scénarios sont bien construits avec des « parties qui semblaient bonnes et d'autres tout à fait contradictoires », que cette méthode amène beaucoup de questionnements par rapport à la définition du travail social, il est apparu, chez certains, une crainte quant à l'utilisation des résultats, susceptibles de devenir des éléments d'une nouvelle recomposition ou de nouveaux démarquages dans le travail social, en d'autres termes une utilisation politique et stratégique des résultats visant à réduire ou à supprimer des financements donc des postes.

Les personnes présentes s'accordent à dire que les professions sociales ont beaucoup évolué et que cette évolution est loin d'être terminée. Dans celle-ci, elles incluent également celle des représentations des financeurs et donneurs d'ordre qui ont aujourd'hui une meilleure connaissance des différents champs d'action, des possibilités plus ou moins limitées qu'ont les travailleurs sociaux d'exercer leurs fonctions. L'impression générale est qu'on reste dans un système très traditionnel qui oblige néanmoins les travailleurs sociaux de la « branche historique » à s'adapter en permanence à des champs très différents. On parle d'un élargissement de la profession qu'il n'y avait pas avant ; cet élargissement est immédiatement mis en lien avec des évolutions, des volontés et orientations politiques et sociétales. Cette évolution est donc davantage subie (à des degrés divers) que provoquée. Chacun s'accorde que sa participation à l'évolution de son secteur reste très localisée et en fonction de critères faisant apparaître davantage des enjeux personnels que des enjeux structurels.

Une des conditions nécessaires pour envisager un changement de structure et/ou une évolution professionnelle est la capacité de s'adapter à tous les publics. Cet aspect, peu présent dans les entretiens, met en évidence « qu'il y a des éducateurs qui se sentent mieux professionnellement auprès de jeunes en difficulté, d'autres qui se sentent mieux auprès de personnes déficientes intellectuelles ». La nature du public influe donc sur la stabilisation de l'exercice et sur le développement ou non de certaines compétences. Il est nécessaire de choisir un secteur d'activité où « l'on se sent bien ».

Les motivations pour exercer dans le social font apparaître une dimension également peu présente lors des entretiens : la reconnaissance sociale dans l'espace public. Le fait d'être reconnu et de « s'y retrouver » semble primordial pour l'exercice des différentes fonctions et missions davantage encore que l'accréditation par un diplôme. Pour certains, ce besoin de reconnaissance est uniquement local et passe par un sentiment d'appartenance à un groupe ou comme dans le cas de Rosières à des particularités contextuelles et/ou institutionnelles. Ces particularités institutionnelles sont mises en lien avec le processus de restructuration. Il semble aujourd'hui qu'avec le caractère fluctuant et incertain qu'a imposé cette restructuration nous sommes dans une situation où se dessinent des espaces encore assez indéterminés ou flous. Il persiste des problèmes de rapport d'identité et de reconnaissance professionnelle entre les différents membres.⁷ Par ailleurs, les contraintes de mise en oeuvre de leurs compétences face à des tiers (extérieurs aux établissements) sont essentiellement du ressort des cadres et des décideurs, les limitant (à des degrés divers) dans le nécessaire travail de manifestation de leurs compétences.

b) les processus d'acquisition des compétences : n'importe qui ne peut pas faire n'importe quoi !

Pour répondre à la nécessaire adaptation aux nouveaux champs d'intervention on introduit principalement l'aspect formation des travailleurs sociaux et surtout mixité de cette formation (une formation initiale ouvrant des accès à des postes et des formations de perfectionnement permanentes). Si la formation initiale n'est pas trop critiquée comme passage obligé et spécifique d'acquisition de certaines compétences, la compétence des formateurs est mise en cause ; on s'interroge sur les représentations des personnes qui vont former les futurs travailleurs sociaux et plus exactement sur ce qu'ils transmettent implicitement et explicitement. Il semble important également de demander l'avis des financeurs dans l'élaboration des programmes de formation ; en d'autres termes « doit-on former par rapport aux visions qu'auraient les formateurs au départ ou est-ce qu'on doit former par rapport à une mission donnée socialement » car aujourd'hui on ne sait plus très bien qui va pronostiquer un malaise social et au-delà définir les remèdes.

⁷ Dans l'ensemble de la discussion et du débat on a pu remarquer les problèmes relationnels et enjeux de pouvoir qui préoccupent encore une partie du personnel. Il semble évident, pour certains que " ce qui se passe " renvoie encore aux méandres, aux racines les plus insaisissables et les plus aléatoires de l'histoire de l'établissement et aux rapports " inter-personnels " existant avant et surtout après l'arrivée du nouveau directeur.

En fait pour exercer dans le social, il faut « une alchimie de plusieurs compétences ». Si les employeurs exigent beaucoup de qualités humaines, de savoir-faire, savoir « s'y prendre », les travailleurs sociaux ne conçoivent pas ou plus cet ensemble sans une technicité⁸. Ces qualités sont à la fois acquises par un diplôme spécifique mais aussi des ressources personnelles, une déontologie, une éthique, une authenticité, une reconnaissance de l'autre, de ses potentialités. Cette argumentation montre bien la prégnance du « savoir-être » dans la représentation collective ou plus exactement dans l'imaginaire des compétences requises et montre l'enracinement du groupe professionnel étudié dans ce que Jean-Yves Trépos nomme « un schéma d'excellence corporelle et morale » (Trépos, 1992, p.154) rebelle à toute expertise. Dans ce type de profession, il semble qu'on ne puisse pas tout objectiver et encore moins ce qui vient de soi et les personnes présentes militent assez fortement contre ceux qui disent qu'il faut désaffecter les relations professionnelles.

c) L'évolution des formes de professionnalisation : le sacrifice d'Abraham !⁹

L'accord du groupe s'est fait assez rapidement sur le refus de voir les formes d'intervention sociale existantes se transformer en des aides ponctuelles ou circonstancielles ou encore purement redistributives. L'intervenant social n'est pas celui qui travaille dans l'immédiateté. Si certaines réponses sont à donner immédiatement (cas de violences, problème d'alimentation, de logement) son action se situe davantage à moyen ou à long terme. On fait référence ici au bénévolat en affirmant assez fortement l'utilité sociale et la légitimité des travailleurs sociaux. Tout se passe comme si, le bénévolat on ne pouvait qu'y souscrire « émotionnellement » et que l'action des bénévoles n'est qu'une forme exacerbée de quelque chose d'élémentaire chez l'être humain à savoir la relation ordinaire, la convivialité de voisinage. Le travailleur social pratique une solidarité rémunérée dont on peut, certes, à tout moment remettre en cause l'authenticité ; le bénévole peut exercer des compétences équivalentes à celles du travailleur social diplômé « s'il en a les qualités ».

Concernant l'intervention sociale des médias notamment par le biais des émissions de solidarité, il ne peut s'agir là que d'un système de production financier empêchant « un travail décent après sur le terrain réel ». C'est-à-dire le travail réalisé par les professionnels dûment labellisés au quotidien et au contact des populations en difficulté. Ces émissions ne servent « qu'à jeter de la poudre aux yeux et masquer pendant ce temps des réalités qui sont effectivement le gel d'un certain nombre de subventions ». Sur ce point, les réactions des professionnels présents montrent différents niveaux et degrés d'appréhension de cette nouvelle forme d'intervention sociale. Ils oscillent, comme l'a déjà montré une précédente étude, entre une complète opposition et une franche dénonciation de cette « spectacularisation de la souffrance, de la misère humaine », en passant par l'irritation et l'agacement devant le côté « étalage, voyeurisme et grande messe médiatique », pour finir sur l'aspect « mise en relation, information/sensibilisation, médiation nécessaire et utile dans le contexte social présent » de ces émissions (Meyer, 1997b, à paraître). Du coup, tout n'est pas négatif certes les mécènes ne sont pas des intervenants sociaux mais après tout on se dirige peut-être vers une réduction du rôle de l'Etat et vers des interventions sociales à plusieurs vitesses dans lesquelles le phénomène de médiatisation du handicap serait un « palliatif à un manque évident de sources financières et va amener les associations dans une intervention sociale différente de celle de l'intervention étatique ».

Une autre dimension de cette évolution des formes de professionnalisation est une forme de résignation devant la toute puissance des décideurs et des donneurs d'ordre. Autrement dit,

⁸ Technicité est à comprendre ici principalement comme la maîtrise de l'environnement législatif, juridique et décisionnel.

⁹ Cette expression est empruntée à l'une des participantes pour expliquer les représentations des personnes présentes sur la toute puissance des financeurs et donneurs d'ordres et les sacrifices que les travailleurs sociaux sont prêts à consentir pour se conformer aux nouvelles conjonctures et poursuivre leurs missions.

l'intervenant social n'aura jamais la maîtrise des définitions y compris celle de ses compétences ; « ce qu'on oublie de dire c'est que au-dessus de nous il y a des gens qui nous dirigent, nous donnent des ordres et ça on a tendance à l'oublier, on a des missions à réaliser et en tant que salarié on peut avoir de bonnes compétences et ne pas pouvoir réaliser vraiment le travail qu'on devrait réaliser du fait qu'au dessus on a quand même des directives. Et voilà où est la différence aussi entre le bénévole et le salarié. Le bénévole peut consacrer le temps qu'il veut à sa philosophie tandis que nous on est assez cadré et on a une obligation de résultat. On peut avoir des compétences et tout mais les directives elles sont là quand même et le financement il est là aussi et ça c'est important ». Donc certaines compétences font partie « du décor, de l'emballage » ; « être professionnel, c'est aussi accepter ça ». La marge de manoeuvre des intervenants sociaux de terrain dans la conception et la réalisation de projets d'intervention sociale est en fait relativement limitée. Certaines personnes ont appelé cette dimension « l'apprentissage de la frustration ».

Synthèse et analyse

Les éléments de réponse et d'analyse recueillis par le biais de cette méthode offrent un éclairage supplémentaire sur le possible développement des emplois et qualifications des professions de l'intervention sociale. Ce mode d'investigation a surtout permis d'éloigner (un temps) ces « spécialistes du social » de leurs situations et représentations institutionnelles locales pour essayer d'envisager les évolutions possibles de l'ensemble des champs. Acrobatie difficile car les arguments avancés par les différents participants montrent d'abord leur ancrage dans la branche historique du travail social et dans une caractéristique du fonctionnement passé et intériorisé de l'institution « hospice », à savoir les conséquences des récentes transformations du ou des différents champs n'auront sûrement que très peu d'influence sur le « mien »¹⁰.

Plusieurs projections permettent d'ores et déjà d'appréhender quelques tendances lourdes.

Comme nous l'avons déjà signalé en notes, plusieurs questions sont apparues en fond de débat : que souhaite-t-on vraiment mesurer par cette étude, certains membres du groupe ont souligné le détournement possible des résultats vers des utilisations inappropriées, par exemple pour redéployer voire supprimer du personnel ; bref un contexte où les données disponibles sont utilisées comme aide à la décision, à l'échelle d'un service, à celle d'une institution, d'une région, et encore au niveau national.

L'ensemble milite pour une préservation des formes de professionnalisation et d'intervention du champ et au-delà pour la mise en place d'un certain corporatisme. L'homogénéité et la cohérence des réponses et des arguments dans la première et seconde partie de l'investigation peuvent bien évidemment s'expliquer par l'évolution conjointe des différentes personnes au sein d'une même institution ; selon nous, elles s'expliquent aussi par une volonté de revendiquer un certain nombre de spécificités professionnelles qu'on n'affichait pas ou peu auparavant. L'argument du « tout le monde peut ou doit à un moment ou à un autre exercer des formes diverses d'intervention sociale » est toléré mais ce qui prédomine est la nécessité du maintien d'une spécificité voire d'une spécialisation ou d'une professionnalisation accrue de l'intervenant social même si on ne dispose que d'une maîtrise toute relative de ces différents processus.

On revendique assez fortement l'aspect formation non seulement pour stabiliser ou crédibiliser les différentes interventions mais pour délimiter son champ de compétence. Cette formation ne peut néanmoins pas garantir un élément central de la prise en charge auprès de personnes handicapées à savoir l'adaptabilité qui suppose une proximité avec le public. Cet élément, compétence indispensable pour certains, doit permettre de travailler au contact de n'importe quel public. Il est

¹⁰ Notamment par le fait que l'expansion et la pérennisation de ces structures d'accueil correspondent pour l'instant à un besoin, à une nécessité. Comme le soulignent certains spécialistes, il subsiste actuellement en France plusieurs milliers de malades ou handicapés - arriérés ou enfants psychotiques devenus adultes - pour lesquels aucune solution pratique ne s'avère *a priori* pertinente (Brandeho, 1991, préface).

clair pour les personnes présentes qu'un intervenant social va utiliser des ressources ou dispositions personnelles dans ses « agirs » professionnels, la difficulté réside dans la nature et la force de ces dernières. Les circonstances de la vie professionnelle les mettent en contact avec des réalités multiples dans l'accompagnement et la prise en charge, ce qui nécessite une adaptation rapide, qui, dans les faits n'est pas précédée ou suivie d'une formation complémentaire.

Le processus restructuration a été ressenti par les professionnels interrogés comme un processus de transformations professionnelles et personnelles impliquant un certain nombre d'épreuves et souvent des choix sous contrainte. Dans les discours, ceci se caractérise tantôt par des périodes de rejet du processus, de dévalorisation de ses objectifs, tantôt par une acceptation voire une résignation en raison de la nécessité d'un maintien de son emploi. Si tous s'accordent, en évoquant les fonctionnements passés, sur un constat de dysfonctionnement grave entraînant des décisions de transferts vers des structures et des fonctionnements mieux adaptés, on s'interroge sur le rôle social de ce type d'institution. D'abord celui qu'elle voudrait jouer et ensuite, celui qu'elle joue effectivement.

Faute de temps nous n'avons pas pu aller au bout de l'investigation à savoir la construction d'un scénario commun à partir des différentes interventions et discussions. Les participants se sont néanmoins entendus sur l'un des scénarios construits par l'un d'entre eux :

Etre intervenant social réclame de la technicité et demande une formation spécifique tant au niveau des missions que de l'expertise mise en oeuvre et de la déontologie. Il doit maîtriser suffisamment les divers dispositifs des politiques sociales. Il doit être en contact avec les publics en difficulté et posséder de réelles capacités pédagogiques et personnelles. Dans les prochaines années, leur savoir faire sera utile pour beaucoup de situations ou d'activités en lien avec la vie quotidienne des populations et nous aurons plus d'actions d'intervention sociale très diverses, ponctuelles ou circonstancielles selon les demandes, les besoins ou les ressources.

2. Le site de l'IFRAS

Nombre de scénarios : 11 dont AS 5 (45%) et ES 6 (55%)

Analyse de contenu : 10 dont AS 5 (50%) et ES 5 (50%)

L'ordre de vraisemblance des scénarios

Premier constat: le résultat laisse apparaître à la fois un accord important sur l'un des scénarios et d'autre part une répartition très éclatée surtout pour ce qui concerne les AS. Ce qui n'a pas facilité le traitement des informations.

Pour les AS

En première position et pour 100% de l'échantillon vient le scénario D. En seconde pour respectivement 10% les scénarios BCEF ; au dernier rang les scénarios B et G pour 20%.

Scénario D : Etre intervenant social réclame de la technicité et demande une formation spécifique tant au niveau des missions que de l'expertise mise en oeuvre et de la déontologie. L'intervenant social doit conjuguer plusieurs compétences. Il doit maîtriser suffisamment les divers dispositifs des politiques sociales, exercer des responsabilités associatives, être en contact avec les publics en difficulté et, posséder de réelles capacités pédagogiques et personnelles. Malheureusement ce type de formation n'existe pas encore.

Pour les ES

Au premier rang arrive également le scénario D pour 80% de l'échantillon. Au second rang le scénario F pour 60% ; le dernier étant le B pour également 60%.

Scénario F: On a jamais eu autant besoin de travailleurs sociaux. Dans les prochaines années leur savoir faire sera utile pour beaucoup de situations ou d'activités en lien avec la vie quotidienne des populations. Ce ne sont pas tant les compétences qui sont périmées que les positions institutionnelles dans lesquelles ils les exercent. Les employeurs sont souvent incapables d'évaluer la qualité des relations et actions établies. Tout se passe comme si tout travailleur social en vaut un autre et que le produit de leur activité est comparable.

Scénario B: Le plus important pour intervenir auprès de publics en difficulté pour cause d'exclusion, de handicap ou de maladie c'est de le faire immédiatement et, surtout de trouver des fonds. C'est relativement facile si la cause est noble et que les médias s'en chargent (notamment la télévision, ses animateurs, ses sponsors et vedettes). Bientôt on aura plus besoin de « distributeurs » d'aide sociale que de travailleurs sociaux.

Pour l'ensemble de l'échantillon

Au premier rang le scénario D pour 90% et au deuxième rang le F pour 40%. Le dernier rang est pour le scénario B 50%.

L'ordre de vraisemblance ainsi constitué (compte tenu de la répartition très éclatée) nous renseigne sur trois représentations :

- l'intervenant social est considéré comme un professionnel dûment patenté du social avec une ou plusieurs formations. En même temps il doit avoir ou acquérir un « savoir-être » c'est-à-dire un certain nombre de dispositions personnelles inséparables d'un « savoir-être » plus professionnel. Se trouve interrogé là le contenu, la nature même de la formation en travail social: qu'amène-t-elle de plus ; quelles sont les qualités nécessaires à l'exercice de ces professions. En d'autres termes comment devient-on travailleur social, quelles sont les trajectoires, les parcours de vie ?

- la nécessité de maintenir les professions du social traditionnel ou historique. C'est l'utilité même de ces professions qui est mis en avant à un moment où elles sont « critiquées, menacées » ; que les spécificités professionnelles s'effacent devant une vision plus globale de l'intervention auprès de publics en difficulté.

- le refus de ce que nous avons appelé une intervention sociale purement redistributive basée sur l'immédiateté et/ou sur la nature de la cause ou des difficultés sociales.

Les affirmations proches de la réalité

L'analyse a été réalisé sur 80% de l'échantillon.

Dans ce que les personnes ont surligné apparaît comme un paradoxe pour ne pas dire une certaine contradiction. Un exemple : posséder de réelles capacités pédagogiques et personnelles n'a été retenu que par 12,5%. Les affirmations qui ont été le plus retenu sont celles qui ouvrent justement la sphère de l'intervention sociale à d'autres professionnels que ceux dûment patentés que vous allez être dans peu de temps.

Certaines affirmations du scénario G ont été plus particulièrement retenu. Pour 62,5% d'entre vous les actions peuvent être conçues et réalisées par des élus, des associations ou pourquoi pas de grands groupes industriels ou financiers (elles vont dès lors en permanence influencer sur la manière dont se construisent, et se définissent les emplois et qualifications des professions de

l'intervention sociale). De même 50% considèrent qu'aujourd'hui beaucoup de personnes ont des fonctions « d'ordre social ».

Dans la même veine pour 37,5% vous pensez proche de la réalité que les travailleurs sociaux campent sur leurs positions acquises et que les employeurs sont incapables d'évaluer la qualité des relations et actions établies.

Un point de convergence des représentations cependant, vous considérez que l'intervenant social doit intervenir auprès et/ou à proximité avec le ou les publics.

D'accord /pas d'accord

Traitement sur l'ensemble de l'échantillon (11). Les affirmations retenues confirment (accentuent parfois) cette ambiguïté voire la contradiction mis au jour précédemment.

D'accord avec les affirmations

Synthèse des affirmations retenues :

L'intervenant social doit avoir une pluricom pétence qui inclut une certaine technicité (notamment la maîtrise des dispositifs des différentes politiques sociales et des dispositions personnelles) notamment par la formation (même si pour certains elle n'existe pas encore), ne pas camper sur des positions institutionnelles, aller ou être au contact des publics, le travail de proximité évoqué précédemment.

Arrive là dessus le bénévolat dans toutes ses formes « du voisin qui va aider la grand-mère » à « toutes les personnes qui participent à des actions en faveur des usagers ». Pour beaucoup d'entre vous, aujourd'hui les intervenants sociaux labellisés ne sont pas les seuls à avoir des fonctions « d'ordre social ». Est également mis en avant l'aspect d'immédiateté de certaines interventions, le fait de trouver des fonds.

Est également mis en avant le rapport employeurs/intervenants sociaux en terme d'incapacité d'évaluer le travail effectué. Ce qui est assez étonnant pour des personnes non encore engagées dans le circuit du salariat. Cette représentation est peut-être issue de vos expériences de stages et/ou de débats avec d'autres professionnels.

Pas d'accord avec les affirmations

Synthèse des affirmations retenues :

Retour vers la profession, vers le social traditionnel, retour vers le « corps du métier ». Les autres n'étant pas de « vrais intervenants sociaux » y compris les cuistots et les femmes de ménages et surtout dans l'exemple des médias. L'intervention sociale ne se « distribue pas » et un travailleur social n'en vaut pas un autre. Vous avez particulièrement rejeté l'aspect distributif ou redistributif d'une aide d'où retour vers les spécificités professionnelles, vers les formes plus traditionnelles d'interventions.

Les scénarios proposés par les participants

Scénario 1: De plus en plus le travailleur social devra être en contact avec les publics en difficulté ; il lui est donc nécessaire d'accéder à une formation où la théorie pourra être mise en relation avec le terrain. Mais les institutions devront s'ouvrir au nouveau travail social et les travailleurs sociaux, déjà sur le terrain, devront aller au-delà de leurs missions pour obtenir des résultats. Il est vrai que malgré tout le travail social se fait de plus en plus dans l'urgence ; ce qui n'est pas forcément une bonne solution.

Scénario 2: Le travailleur social doit conjuguer ses missions avec les divers dispositifs des politiques sociales et la réalité du terrain. Il doit **acquérir une culture de la négociation** afin de mieux travailler en partenariat notamment. Il a besoin d'un temps de recul pour évaluer sans léser. Il doit **conjuguer le relationnel, le technique, le politique et le contexte socio-économique actuel** ; s'autoévaluer et se remettre en cause.

Scénario 3: On a toujours besoin de travailleurs sociaux. Ceux-ci doivent absolument conjuguer différentes compétences. Dans l'idéal, leur action devrait s'inscrire de plus en plus dans la proximité, ce qui n'exclut pas que les emplois de proximité soient **une véritable réponse sociale pour certaines catégories de population**. Il est cependant à craindre que l'intervention sociale évolue vers un financement privé et que les actions deviennent effectivement ponctuelles et prennent la forme d'une distribution d'aide sociale.

Scénario 4: Si la formation d'ES ou d'AS était encore il y a quelques temps bien définie, aujourd'hui elle devient floue. De cela en découle l'embauche indifférenciée des éducateurs ou assistants sociaux. Cela va même plus loin, les financements des institutions sont tellement revus à la baisse que ces dernières préfèrent de plus en plus **embaucher des personnes non-diplômées, payées moins cher qui apprennent « sur le tas »**. On les dénomme alors **travailleurs sociaux** ce qui montre le peu de clarté que cela implique pour les usagers. Les employeurs, trop occupés par l'administratif perdent le contact avec les employés et les usagers.

Scénario 5: Que signifie aujourd'hui avoir des fonctions d'ordre social ? Est-ce simplement apporter une aide quelconque ou intervenir avec rigueur et de façon spécifique ? Il semble important, pour effectuer des interventions, d'avoir une certaine technicité et une formation spécifique au niveau des missions. néanmoins, je ne pense pas que cette formation existe actuellement. En effet, celle-ci propose-t-elle de développer le « savoir-être » ? En effet pour intervenir efficacement, il me semble nécessaire d'essayer de maîtriser trois niveaux: le « savoir », le « savoir faire » et le « savoir être ». Je pense que beaucoup de **travailleurs sociaux diplômés au moins se basent uniquement sur le savoir être pour effectuer leur missions**. D'où un certain flou entre les différentes compétences de chaque professionnel du travail social.

3. Les professions récentes de l'intervention sociale

L'ordre de vraisemblance des scénarios

Premier constat, les trois scénarios qui vous ont paru les plus vraisemblables sont le D, E et G.

A la première place, il y a unanimité sur le scénario D 4/5

Scénario D: Etre intervenant social réclame de la technicité et demande une formation spécifique tant au niveau des missions que de l'expertise mise en oeuvre et de la déontologie. L'intervenant social doit conjuguer plusieurs compétences. Il doit maîtriser suffisamment les divers dispositifs des politiques sociales, exercer des responsabilités associatives, être en contact avec les publics en difficulté et, posséder de réelles capacités pédagogiques et personnelles. Malheureusement ce type de formation n'existe pas encore.

A la seconde place vient le scénario E

Scénario E: Les travailleurs sociaux de type assistantes sociales ou éducateurs spécialisés sont aujourd'hui trop isolés et campent trop sur leurs positions acquises et sur les définitions rigides de leurs missions. Il est difficile pour eux de se situer auprès des publics. Ils doivent aujourd'hui,

sans abandonner le travail administratif et gestionnaire, aller au contact de la clientèle et travailler dans une plus grande proximité. Il faut éviter d'éclater les compétences.

A la troisième place vient le scénario G

Scénario G: Dans quelques années nous n'aurons plus que des actions d'intervention sociale, très diverses, ponctuelles ou circonstanciées selon les demandes, les besoins ou les ressources. Ces actions tantôt conçues et réalisées par des élus, des associations ou pourquoi pas de grands groupes industriels ou financiers vont en permanence influencer sur la manière dont se construisent, et se définissent les emplois et qualifications des professions de l'intervention sociale.

Une première analyse de l'ordre de vraisemblance permet d'avancer que l'accord se fait sur trois représentations:

- la nécessité pour l'intervenant social d'acquérir une technicité (sur laquelle nous devons revenir) ; de fait sa compétence doit être plurielle surtout lorsqu'il se trouve être en contact avec la population ;
- la quasi obsolescence du travail social traditionnel. Aujourd'hui l'intervention sociale ne peut plus se limiter aux fonctions traditionnelles (trop rigides), aux métiers canoniques du social ;
- la variété des formes d'intervention et des partenaires auxquels devront faire face les futurs professionnels du social.

Les affirmations proches de la réalité

Il y a des accords spontanés sur certaines affirmations. Les choix opérés laissent apparaître deux grandes catégories de représentations :

- la prise en conscience que tout le monde peut ou doit à un moment ou à un autre exercer des formes diverses d'intervention sociale d'autant qu'il y a la nécessité et la possibilité de répondre à des demandes très diverses (générales, ponctuelles ou circonstanciées) par des ressources qui peuvent l'être également (en ce sens vous êtes assez proches des représentations des professions traditionnelles) ;

- les frontières entre les professions susceptibles d'intervenir auprès de publics de plus en plus nombreux par leur diversité deviennent de plus en plus floues d'où :

- * la nécessité d'acquérir une technicité et une maîtrise globale des dispositifs existants ;
- * la nécessité de ne pas camper sur des positions professionnelles ; nécessité d'une flexibilité dans la définition des missions ;
- * la nécessité d'être au contact direct avec les publics en difficulté.

Les accords et désaccords dans les affirmations

Ici les différences se creusent assez nettement entre ceux qui pensent qu'en définitive tout le monde peut faire à des degrés divers de l'intervention sociale (beaucoup de gens ont aujourd'hui....y compris les cuisiniers et les femmes de ménage) et ceux qui mettent en avant la nécessaire formation, technicité que n'ont peut-être pas les bénévoles, les cuisiniers, les femmes de ménage.

Les accords

- * Beaucoup de gens ont des fonctions d'ordre social ;
- * Etre intervenant social réclame de la technicité et une maîtrise des dispositifs ;
- * Eviter l'éclatement des compétences ;
- * L'immédiateté de l'intervention ;

- * A l'avenir, il va y avoir une diversification des besoins, demandes et ressources.

Les désaccords

- * Les bénévoles comme vrais intervenants sociaux ;
- * Bientôt on aura plus besoin de distributeurs d'aide sociale ;
- * Tout travailleur social en vaut un autre ;
- * L'intervention sociale des médias

Les scénarios proposés par les participants

Scénario 1: Chacun d'entre nous est acteur social ; les proches (voisin, tante, amie, grand-père) sont des agents sociaux qui, notamment dans le cadre d'une solidarité de proximité, jouent un rôle social essentiel. Cependant, ils ne sont pas intervenants sociaux. Les travailleurs sociaux ont une mission d'ingérence sociale au sens où ils sont mandatés par une institution sur des objectifs en mobilisant des moyens spécifiques. Les intervenants sociaux (professionnels ou non) utilisent des savoir, savoir-faire et savoir-être particuliers. Bien au-delà de la simple distribution d'aides, ils ont une fonction essentielle d'analyse des problèmes et de proposition de solutions, soumises aux décideurs (politique). De part la diversité des problèmes rencontrés, seule une approche transdisciplinaire n'est possible, impliquant un travail d'équipe interdisciplinaire (travail social communautaire ?).

Scénario 2: Un intervenant social de proximité (médiateur de quartier) doit savoir écouter - faire parler- évaluer et déceler rapidement les problèmes enfouis du public en difficulté afin de trouver avec lui des solutions (ou trouver des relais efficaces). Il doit faire reprendre conscience du rôle de chacun et responsabiliser chaque individu (parents et enfants). Il doit être neutre, diplomate et efficace. Il a un rôle de conseiller, d'éducateur, d'informateur, une relation de confiance doit s'instaurer. Un travail en partenariat avec tous les acteurs sociaux est impératif. Seul, on ne peut rien ! C'est un travail de relai ; encore faut-il trouver le bon relais.

Scénario 3: Etre intervenant social réclame de la technicité et demande une formation spécifique tant au niveau des missions que de l'expertise mise en oeuvre et de la déontologie. L'intervenant social doit conjuguer plusieurs compétences. Il doit maîtriser suffisamment les divers dispositifs des politiques sociales, être en contact avec des publics en difficulté et posséder des capacités pour construire des projets adaptés aux populations locales. Malheureusement ce dernier aspect n'est pas suffisamment pris en compte dans les fonctions actuelles des intervenants sociaux.

Scénario 4 : Dans un contexte de recomposition du social (nouveaux publics, nouveaux dispositifs), le corps classique des travailleurs sociaux va se « diluer » dans un ensemble plus vaste d'intervenants sociaux juxtaposant les anciens corps de métiers (AS et ES) et les nouveaux emplois parfois à la limite de la sous-qualification statutaire (chargés de mission prévention insertion, agents de médiation, animateurs de proximité). Le nouveau dispositif emploi-jeune est une étape significative dans ce sens. Il y aura de plus en plus de services sociaux qui articuleront une intervention traditionnelle qui reste nécessaire (assistance) avec de nouveaux services dans le champ du développement local qu'ils contribueront à monter voire qu'ils géreront. Dans ce cadre les fonctions sont plus facilement inter-pénétrables.

Scénario 5 ¹¹: Développement dans un cadre territorial d'une agence locale de développement social chargée de la mise en oeuvre d'une politique pluridimensionnelle de gestion des ressources humaines locales. Multiplicité des compétences. Contractualisation avec l'Etat, la région, le département.....Aménagement du territoire, logement, emploi, revenu d'activité. Intégration du travail social traditionnel au champ d'une médecine libérale.....

¹¹ Ce scénario était particulièrement difficile à déchiffrer, plusieurs phrases restent à ce jour illisibles. Nous avons retranscrit ici celles qui l'étaient le plus.



*Caducées
travailleurs sociaux
et étudiants*



faites-vous reconnaître

*Vous êtes assistante sociale,
conseiller en ESF,
éducateur spécialisé,
moniteur-éducateur,
éducateur technique,
E.J.E., animateur,
formateur,
travailleuse familiale...*

Il est réservé exclusivement

**✓ aux travailleurs sociaux
diplômés d'État**

✓ et aux étudiants

**Le caducée des travailleurs sociaux
vous fera reconnaître**

BON DE COMMANDE

à retourner aux ASH - 14, bd Montmartre - 75311 Paris cedex 09 - Tél. 01 48 01 88 60
accompagné de votre règlement

par chèque bancaire ou CCP Paris 10 920 81 A 020

-caducée(s) travailleur social diplômé d'État : joindre copie de votre diplôme + 50 F l'unité
-caducée(s) étudiant : joindre copie de votre carte d'étudiant + 40 F l'unité

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :



Pour Noël, offrons leur la chaleur d'un vrai lit.



Remerciements Laurence Monneret - Fotogram Stone Images.

“1 000 lits
pour les enfants
mal logés.”

Aujourd'hui en France,
1 500 000 personnes sont mal logées
parmi lesquelles de plus en plus
de femmes avec des enfants.
L'Abbé Pierre a créé une fondation
pour le logement des défavorisés.
Pour l'hiver 1997, la Fondation a besoin
au minimum de 1 000 couchages.
Habitat a décidé de soutenir ce combat
au moment des fêtes de fin d'année
en proposant à ses clients d'offrir,
à prix coûtant, pour le 15 janvier,
500 lits superposés pour les enfants
hébergés dans les foyers.
Pour participer à cette action de
solidarité, dont les dons seront
intégralement versés à la Fondation,
rendez-vous dans votre magasin
Habitat ou envoyez vos dons à :
Fondation Abbé Pierre - Opération
1 000 lits. Boîte Postale 205.
75624 Paris Cedex 13, afin qu'à Noël,
chaque enfant ait l'essentiel : un espace
bien à lui pour dormir, rêver et jouer.

habitat



FONDATION ABBÉ PIERRE
POUR LE LOGEMENT
DES DÉFAVORISÉS

En achetant cet emballage dans le cadre de l'opération «**POUR L'AMOUR DES ENFANTS**» votre Boulanger a contribué au soutien financier des Enfants Malades ou Handicapés. Qu'il en soit remercié par votre fidélité !...

A.S.F.E.M.H. Association loi de 1901, N°11743, S/Préfecture de Grasse



En achetant cet emballage dans le cadre de l'opération «**POUR L'AMOUR DES ENFANTS**» votre Boulanger a contribué au soutien financier des Enfants Malades ou Handicapés. Qu'il en soit remercié par votre fidélité !...

Association loi de 1901, N°11743, S/Préfecture de Grasse



En achetant cet emballage dans le cadre de l'opération «**POUR L'AMOUR DES ENFANTS**» votre Boulanger a contribué au soutien financier des Enfants Malades ou Handicapés. Qu'il en soit remercié par votre fidélité !...

A.S.F.E.M.H. Association loi de 1901, N°11743, S/Préfecture de Grasse



En achetant cet emballage dans le cadre de l'opération «**POUR L'AMOUR DES ENFANTS**» votre Boulanger a contribué au soutien financier des Enfants Malades ou Handicapés. Qu'il en soit remercié par votre fidélité !...

Association loi de 1901, N°11743, S/Préfecture de Grasse



En achetant cet emballage dans le cadre de l'opération «**POUR L'AMOUR DES ENFANTS**» votre Boulanger a contribué au soutien financier des Enfants Malades ou Handicapés. Qu'il en soit remercié par votre fidélité !...

A.S.F.E.M.H. Association loi de 1901, N°11743, S/Préfecture de Grasse



*Club fondé en 1915
" Nous construisons "*

apportant son soutien à l'**AFLM**
(Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose)

**LES KIWANIS CLUB
de METZ AUSTRASIE - METZ DOYEN
organisent
leur 5^{ème} VIRADE DE L'ESPOIR**

AVEC LE CONCOURS :

- Du Conseil Général de la Moselle
- De la Ville de METZ
- De Noël de Joie
- Des Eclaireurs Neutres de France
- De la Section de Secourisme de l'Agglomération Messine

DES PRIX RECOMPENSERONT :

Les marcheurs ayant le plus de parrains, les classes scolaires, les entreprises et associations les plus représentées.

**VOUS VOULEZ NOUS AIDER !
VENEZ MARCHER ET FAITES-VOUS PARRAINER, EN
REMETTANT VOS BULLETINS ET DONS LE JOUR MÊME.**

Un reçu fiscal sera délivré pour les sommes = 100 F

Un plan de marche sera remis à l'inscription.

**ANIMATIONS
Buvette et restauration**

Vente de gadgets « VIRADE DE L'ESPOIR »

PARRAINAGE COMMUNICATION - RÉGISTRATION 350 142046

BULLETIN DE PARTICIPATION

**MUCOVISCIDOSE.
NOUS LA METTRONS À
BOUT DE SOUFFLE.**



**VIRADE DE
L'ESPOIR**

dimanche 21 septembre

METZ

Plan d'eau

**de l'île Saint-Symphorien
de 8 heures à 19 heures**

**Phases d'entretiens avec les professionnels de la branche historique
et/ou des bénévoles dans le cadre d'opérations de solidarité (1995/1996/1997)**

- Première phase : *En quoi la question de la médiatisation se trouve-t-elle posée dans le champ de l'intervention sociale ou dans leur action, dans quelles conditions et à partir de quelles nécessités ?*

- Deuxième phase : *Comment l'équipement utilisé se trouve activé dans le champ professionnel ou dans l'organisation ?*

- Troisième phase : *Qu'est-ce que le corps professionnel existant mais aussi le public non professionnel pensent de ces équipements ?*

Les entretiens se déroulent donc autour d'une grille de thèmes :

1. Description de l'activité professionnelle

- nature des prises en charge et du public
- nature de l'engagement professionnel ou bénévole

2. Les médias dans et/ou pour le social

- Se considèrent-ils être des spectateurs comme les autres ?
- Qu'en pensent-ils ?
- Que pensent-ils du fait de montrer des personnes en souffrance ?
- Perçoivent-ils des réactions de la part des personnes dont ils ont la charge, de la part de leur entourage professionnel, familial ou relationnel ?

3. L'intérêt de communiquer ou de médiatiser

- Quelle est leur position en tant que professionnel, bénévole ?
- L'utilisent-ils ?
- Cela modifie-t-il leurs conduites et pratiques de terrain et comment ?
- Cela modifie-t-il la vision qu'ils ont de la personne à qui est destinée l'action ?
- Pensent-ils que ce type d'opération est susceptible de transformer l'image du professionnel de l'intervention sociale ou du bénévole dans l'espace public ?

Phase d'entretiens avec les médias (1997)

Première partie : Genèse de l'action ou du service

- Historique de l'action - rhétorique de légitimation - membres fondateurs - difficultés rencontrées.

- L'action pour quoi et pour qui - l'action pourquoi ?

Deuxième partie : fonctionnement et partenariat

- Construction du dispositif - fréquence - composantes - difficultés rencontrées.

- Membres associés et souhaités.

Troisième partie : Résultats obtenus et/ou souhaités

- Evaluation de l'action depuis sa création - publics touchés.

- Contraintes - marges de manoeuvre - limites de l'action.

- Poursuite et/ou transformation de l'action.

Quatrième partie : Conception de l'intervention sociale

- Présentation et représentation de la situation sociale et des problèmes sociaux du moment en France.

- Conceptions de l'intervention sociale et de ses professionnels aujourd'hui

l'intervention sociale en recomposition

**COLLOQUE NATIONAL
11, 12, 13 janvier 1995
UNESCO PARIS**

Crise
=

Danger
 et

Opportunité

Une initiative conjointe :

- Comité National des Ecoles de Service Social
- Groupement National des Instituts Régionaux du Travail Social
- Comité de Liaison des Centres de Formation Permanente et Supérieure en Travail Social.

Sous le patronage de Madame Simone Veil,
Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Sociales,

L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS

9h

Les points forts et les convergences qui se dessinent dans les deux types d'ateliers.
Un intervenant pour chaque type d'atelier

La logique du savoir faire à repenser

10h

Les médias et les travailleurs sociaux : freins et enjeux de la coopération.
– *Un journaliste : Michel Rouger, Ouest-France.*
– *Un responsable de la communication d'une collectivité territoriale.*
– *Un travailleur social : Agathe Gurtler, Conseil général de Dordogne.*
Animatrice : Dominique Lallemand, journaliste

11h

Débat

L'accompagnement par le dispositif de formation

Expériences, réflexions et perspectives sur les compétences nouvelles, la participation des employeurs, l'animation des milieux professionnels, et la recherche en sciences sociales.

11h 30

Le point de vue des organismes de formation par des experts du
– *Groupement National des Instituts Régionaux du Travail Social ;*
– *Comité National des Ecoles de Service Social ;*
– *Comité de Liaison des centres de formation permanente et supérieure.*

12h 45

Déjeuner

14h 15

Le point de vue des employeurs par des représentants de
– *l'Assemblée des Présidents des Conseils Généraux ;*
– *la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale ;*
– *l'Association Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.*
Adrien Leformal

15 h

Propositions ministérielles pour le dispositif de formation.

Pierre Gauthier, Directeur de l'Action Sociale, Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville

15h 30

Débat

16h

Synthèse du colloque par les organisateurs

16h 30

Fin du colloque

*Les relations entre professionnels de la justice,
de la télévision et usagers
4ème colloque interdisciplinaire
du Centre de Recherche sur les Médias de l'Université de Metz
« Télévision, justice et régulation »*

Introduction

Cette enquête réalisée courant décembre 1996 a pour objectif de mettre au jour et de rendre compte de certaines interactions ou interrelations entre professionnels de la télévision, professionnels de la justice et usagers ou téléspectateurs en Moselle. Compte tenu des conditions et du mode de production et de recueil des données¹², ce rapport d'enquête n'aboutit pas dans ses conclusions à une théorisation fine de ces interactions ou interrelations, mais a pour finalité principale d'en être un support mobilisable au moment du colloque et/ou pour des travaux ultérieurs dans ce nouveau domaine d'investigation, aussi vaste que prometteur.

La démarche d'enquête conçue et réalisée par les étudiant(e)s de l'IUP 1 Ingénierie de l'Information et de la Communication, sous la direction de Vincent Meyer chercheur à l'ERASE¹³ a visé une complémentarité entre deux techniques de recueil et de traitement des données.

En premier lieu, un recueil de données qualitatives à l'aide d'entretiens semi-directifs et un traitement de ces derniers par une double analyse de contenu (thématique et évaluative) sur trois dimensions en lien avec les problématiques du colloque, à savoir :

- la prise en compte d'événements ou de problèmes judiciaires par et pour la télévision ;
- les conduites et pratiques professionnelles en lien avec cette prise en compte ;
- les stratégies d'investissement et mécanismes d'échange en cours, ou déjà réalisés.

Pour ce faire, ont été interrogés quatre avocats, un magistrat, un commissaire de police judiciaire, trois journalistes correspondants des télévisions régionales et nationales.

En second lieu, un recueil quantitatif portant sur les représentations des usagers des deux groupes professionnels en interrogeant par questionnaire un échantillon raisonné sur sa perception du traitement des faits et événements judiciaires dans les journaux télévisés, émissions, magazines et séries et sur les rapports interprofessionnels entre ces groupes.

1. Les stratégies d'investissement

La grille d'entretien portait principalement :

- sur la prise en compte et les représentations du traitement et des reconstitutions de l'activité judiciaire dans les journaux télévisés, les séries, les magazines ;
- sur la « cohabitation » télévision, justice en terme de bénéfice, dangerosité, utilité pour qui ou pour quoi ;

¹² Notamment le souci de ne pas enfermer les étudiants(es) dans des techniques et des convictions qui risquent d'appauvrir et limiter leurs compétences ultérieures d'où la nécessité de renverser les priorités dans l'apprentissage des techniques d'enquête et trouver, sur le plan de la méthodologie, comme le suggère Jean Peneff, les moyens de connaître avant d'expliquer (Peneff, 1990).

¹³ Equipe de Recherche en Anthropologie et Sociologie de l'Expertise, Département de Sociologie de l'Université de Metz.

- sur les éventuelles modifications des conduites et des pratiques professionnelles dans l'un ou l'autre des groupes étudiés et plus particulièrement sur les modifications de l'image des professions dans la sphère publique ou privée.

1.1. La prise en compte et les représentations d'événements ou de procédures judiciaires : information, mise en scène et expertise d'une réalité.

1.1.1 Les professionnels de la justice

Les personnes interrogées et principalement les avocats ont d'abord tenu à signaler que l'institution judiciaire fonctionne plutôt bien dans notre pays et donne généralement satisfaction aux justiciables. Ensuite, que leur activité est traitée par l'ensemble des médias. Il ne semble pas y avoir de spécificité télévisuelle pour la prise en compte d'événements ou de procédures judiciaires. Il y a cependant une particularité française liée à la télévision à la fois au niveau des perceptions des procédures de justice, de leur déroulement¹⁴ et de leurs conséquences (univers carcéral, dispositifs de réinsertion...). Cette particularité est définie par les professionnels rencontrés (de façon quasi unanime) comme une représentation « U.S » ou américanisée du fonctionnement de la justice française qui entraîne une vision déformée de ce dernier dans l'espace public.

Selon les personnes interrogées, lorsque l'actualité judiciaire est traitée dans les journaux télévisés, c'est avant tout le sensationnel qui est recherché (selon les goûts et les attentes du public) et non la mise en image de la justice du et au quotidien (ne seront donc traités que les erreurs judiciaires, les grosses affaires d'abus de biens sociaux ou grands procès criminels¹⁵, qu'on traitera sans entrer dans les détails et/ou avec peu de sérieux et beaucoup d'effets d'annonce). Souvent, on ne prend qu'un seul élément d'un tout, d'où une montée en exergue et en généralités qui aboutit à une désinformation. Par ailleurs, la télévision s'intéresse davantage à l'aspect pénal qu'à l'aspect civil, qui, pourtant représente 70 à 80% de la justice en France. Dans les journaux télévisés, le traitement des différentes affaires est donc jugé par les professionnels comme trop succinct et considéré comme une information de base, plutôt qu'une base d'informations pour comprendre le fonctionnement de l'appareil judiciaire. Cet état de fait est présenté comme la philosophie actuelle de certains médias dans le traitement du judiciaire en particulier, et des phénomènes sociaux en général.

De l'avis des avocats, à force de hisser l'accessoire au-dessus de l'essentiel, on donne aux gens une opinion erronée du fonctionnement de la justice en mettant l'accent sur les erreurs et en ne rapportant que les aspects frauduleux et/ou scandaleux. Est donc généralement mis en avant le caractère limité de l'information dans un souci de médiatisation de plus en plus important ; ce paradoxe entraînerait, de fait, une déformation de la réalité. Pour certains, il y a désinformation à partir du moment où l'on ne prend en compte qu'un aspect d'un procès. Pour d'autres il ne peut y avoir désinformation que dans la mesure où l'on ne va pas filmer intégralement tous les procès¹⁶. Par ailleurs, les journalistes ne sont pas des professionnels de la justice et leur métier est d'informer le plus grand nombre. Dès lors, il faut forcément vulgariser et/ou réduire. Autre aspect

¹⁴ Dans certaines séries françaises, lors d'interrogatoires menés par un juge d'instruction on a l'impression d'assister à un débat. Le juge discute avec la personne qui est en face de lui, l'avocat intervient etc... Dans la réalité, l'interrogatoire est dirigé par le juge, et par lui seul, l'avocat ne pose pas de questions. Il peut, le cas échéant, en faire poser par le juge d'instruction. Cet aspect perturbe souvent les usagers et nécessite des explications ou réexplications des procédures françaises.

¹⁵ Affaire Grégory par exemple qui, pour beaucoup, fait figure de cas d'école.

¹⁶ Les journalistes qu'ils soient de la télévision ou de la presse écrite ont une « marchandise » à proposer au téléspectateur ou lecteur, ils ont des images à produire, un quotidien à faire, un journal à remplir, donc ils ont besoin d'information. L'important pour la télévision, c'est d'avoir de l'image et des détails assez intéressants sur les audiences. Il n'est pourtant pas évident d'avoir toujours des images intéressantes ou en lien immédiat avec l'actualité ; d'où la possibilité d'une déformation de l'information compte tenu des impératifs liés à l'audience et à la concurrence entre les médias.

soulevé par les professionnels de la justice, l'engouement de plus en plus important du public pour les affaires judiciaires¹⁷ en général et les mises en examen en particulier, d'où la nécessité pour les médias de s'adapter à ce mouvement du grand public. Il semble d'ailleurs que cet engouement soit plus important que par le passé où la presse n'était pas très intéressée par l'activité judiciaire, à l'exception des grands procès, et ne consacrait que quelques lignes à certaines infractions.

Pour les personnes interrogées, les magazines collent davantage à la réalité que les séries. L'explication avancée est que les journalistes ne travaillent pas dans l'immédiateté, prennent le temps de la traiter. Dans les séries du type « Tribunal » ou « Cas de divorce », la réalité de la forme des procédures et des « actualités » des professions de la justice est plus perçue comme déformée ; elle est considérée comme de simples romans feuilletons. On ne montre en fait que ce que l'on pense pouvoir intéresser les téléspectateurs et ce que l'on croit accessible à leur compréhension¹⁸. Pour ce qui concerne l'émission « Témoin n°1 », il y a souvent opposition complète et profonde. Ce type d'émission est perçu comme le début d'un mouvement de délation nationale, susceptible d'éveiller les « bas instincts ». Les médias ne doivent pas servir à rechercher des criminels sous prétexte d'audience¹⁹.

A l'exception du magistrat, les avocats et policiers se disent souvent sollicités par la presse ou les médias. Il n'est d'ailleurs pas dans leur intention d'éviter ce contact ne serait-ce que « pour un petit peu se vendre si on a fait une belle enquête ». Ils disent vivre « en bon voisinage », en restant dans les règles fixées par le code de procédures pénales et par le secret de l'instruction. Il peut arriver que des avocats ou des policiers aient besoin de la télévision ou de la presse. Dès lors ne se privent pas de solliciter leur participation en raison des compétences techniques pouvant être rapidement voire immédiatement mises en oeuvre²⁰.

1.1.2. Les professionnels de la télévision

Chez les professionnels de la télévision, l'accent est mis sur la nécessaire information et transparence des procédures judiciaires qui semblent mieux assurées depuis leur diffusion dans les médias en général et les journaux télévisés en particulier. Quelques présentateurs ou commentateurs se sont d'ailleurs spécialisés en la matière et rapportent les faits judiciaires de manière claire et satisfaisante (notamment dans les procès d'assises). D'autant que l'information doit être immédiate et réduite en temps (deux minutes généralement). Ce qui intéresse le plus les journalistes, est le factuel, le fait qui se produit. Cet aspect « factuel » dans le traitement de l'actualité judiciaire à la télévision, lié aux conditions de diffusion de la télévision, implique donc la nécessité de composer avec deux dimensions : l'image et le commentaire. Leur travail consiste donc à essayer de ne pas être redondant entre commentaire et image et de penser à chaque fois une écriture différente²¹. Le choix du journaliste est donc déterminant. Et à partir d'images souvent extrêmement pauvres²², il doit raconter au grand public un procès extrêmement riche. La

¹⁷ Principalement les procès criminels, d'assises et les condamnations pour des délits correctionnels.

¹⁸ Ce qui de l'avis d'un des avocats représente environ 30% de leur réalité professionnelle.

¹⁹ Pour le fonctionnaire de police, les émissions du type « Perdu de vue » sont ponctuellement intéressantes pour des identifications et non pour traiter un dossier criminel. En fait, les gens interrogés par les journalistes ont déjà été entendus par la police. Les journalistes reviennent donc sur un certain nombre d'éléments qui sont déjà connus des services de Police.

²⁰ Notamment pour retrouver un enfant et/ou ses parents.

²¹ Les journalistes interrogés sont très attentifs à ce que l'image ne fasse pas dire ou penser le contraire de ce qu'elle montre. En matière de justice, une image prise au milieu d'un paquet d'images peut être troublante, trompeuse, aussi bien qu'une phrase sortie de son contexte. On pèse toujours ses mots, plutôt trois fois qu'une, d'autant que tous ne maîtrisent pas de la même façon le vocabulaire juridique ; d'où des commentaires assez ciselés.

²² On ne filme généralement qu'un quart d'heure avant l'ouverture de l'audience, l'arrivée et le départ du prévenu, des avocats, de la famille etc. Comme le soulignait un journaliste de télévision : « Ce qui nous intéresse c'est le sensationnel ou ce qui sort de l'ordinaire et que dans le procès lui-même qui est

conception même du traitement de l'actualité judiciaire, comme sa difficulté, viendrait en partie de là: « Peu d'images, beaucoup de faits à résumer en une minute trente ».

Au-delà des impératifs d'immédiateté et de synthèse réduite des informations, on apprend que le traitement de l'actualité judiciaire se fait différemment selon les chaînes et, différemment au niveau régional ou national. Il y a ceux qui veulent « montrer la petite goutte de sang au bas du pantalon » et ceux qui se contentent d'exposer les faits. Suivant la chaîne représentée, les journalistes sont plus ou moins bien « reçus » ou « sollicités », et il semble plus facile pour les professionnels de la justice de se confier lorsque la médiatisation d'une affaire est régionale que lorsque « débarque » une télévision nationale.

Certains journalistes admettent qu'il peut y avoir désinformation²³ dans certaines catégories de « presse à scandales ». Parfois, elle est pensée comme indiscutablement nécessaire dans la mesure où des faits peuvent être extrêmement importants ; dans ce cas, on parle plutôt d'absence volontaire d'information que de désinformation .

Par ailleurs, les journalistes différencient l'aspect « information » sur la justice (journaux télévisés) de l'aspect « scénarisation » qui se retrouve dans certains magazines et émissions. Dans ce dernier cas de figure, les producteurs et réalisateurs ont une grande liberté dans les choix des affaires, les interprétations, les reconstitutions. L'intérêt réside dans le scénario et non dans l'aspect factuel. Malgré cette scénarisation du réel, on s'accorde sur le fait que certaines émissions, ainsi que des magazines télévisés donnent une image assez objective du fonctionnement de la justice. Parmi celles-ci ne figure pas « Témoin n°1 » considéré comme du « médiatique pur ». Les médias ne doivent pas se mêler de faire des enquêtes et les procès à la place des policiers et des tribunaux.

Demier élément mis au jour dans le traitement de l'actualité judiciaire par les médias : tout comme les professionnels de la justice, ceux de la télévision mettent en avant « l'américanisation » des représentations des procédures judiciaires. Le fonctionnement de la Justice devrait être mieux perçu du grand public si les séries télévisées se rapportaient à des procès suivis selon les procédures françaises, alors que souvent ces séries évoquent des procédures judiciaires et pénales américaines.

1.2. Cohabitation justice/médias : de l'excès à l'exception, du bénéfice au doute

1.2.1. Les professionnels de la justice

Le terme de cohabitation semble avoir été mal choisi. Les professionnels de la justice lui préfèrent concours ou collaboration dans certaines circonstances. Ce concours, cette collaboration sont jugés nécessaires à des fins d'information et non à des fins de sensationnel. De l'avis des professionnels interrogés, si les rapports médias/justice apparaissent au grand public comme évidents, ils existent en réalité de manière temporaire et/ou circonstancielle. Toute cohabitation (au sens de rapports interprofessionnels) est pensée comme dangereuse dans la mesure où elle renvoie à des interdépendances, à des alliances et des empiètements de compétences entre les groupes professionnels avec le risque d'une perte d'autonomie. Il y a toujours, bien évidemment, des exceptions, mais il y a surtout des excès. Les émissions de TF1 telles que « Perdu de Vue » ou « Témoin n°1 » scandalisent la plupart des avocats par l'intervention et la participation de certains de leurs collègues dans ce qui est souvent qualifié de « ridicule avec mise en avant des

long et dramatique , nous prenons de tous petits faits, parce que huit heures réduites à une minute trente, il est bien évident que nous ne disons pas tout ».

²³ Le sens donné à ce mot par les professionnels interrogés est le suivant: il y a désinformation lorsqu'on n'informe pas ou qu'on refuse d'informer quelqu'un de quelque chose qui existe. Où encore lorsqu'on donne des informations dont la véracité n'a pas été vérifiée.

aspects de spectacularisation et de voyeurisme »²⁴. Si on s'accorde sur le fait que la télévision peut et doit mettre au jour certains errements ou lenteurs de la justice, on refuse l'idée que les médias, et particulièrement la télévision, deviennent des auxiliaires de l'appareil judiciaire. Cette cohabitation scénarisée est considérée comme très dangereuse dans la mesure où certaines médiatisations, si elles n'entravent pas ou peu le bon cours de la justice, risquent d'entraîner plus de confusion qu'elles ne contribuent à l'éclaircissement des procédures et processus en cours. Cette confusion peut également produire un climat d'insécurité (qui n'est pas forcément réel) dans la mesure où elle amène à voir le « mal » partout²⁵.

On pense généralement que la justice dispose d'assez de moyens pour mener ses actions, investigations et procédures. Cette collaboration est perçue néanmoins comme bénéfique lorsqu'elle permet de révéler certaines lenteurs, erreurs ou infractions. En ce sens, elle apporte un plus à la justice, dont les justiciables ou usagers bénéficient plus que les professionnels.

1.2.2. Les professionnels de la télévision

De l'avis de certains professionnels interrogés, il n'y a pas de cohabitation, ni de collaboration mais des relations de voisinage et surtout des relations de terrain quotidiennes donc parfois difficiles. La télévision doit satisfaire les besoins d'information des téléspectateurs et obtenir des renseignements et des détails, ce qui rend incontournable les relations entre les professionnels de la justice et la télévision. Pour d'autres cependant, il y a cohabitation incontournable même si, selon un journaliste, l'actualité judiciaire ne représente que 10 à 12% de la surface rédactionnelle des journaux globalement dans l'année²⁶. Cette cohabitation est même jugée bénéfique par les journalistes pour mieux connaître le fonctionnement de la justice en France. Certains avancent l'idée d'un contrat entre magistrats, avocats et médias pour éviter des pièges ou des dérives²⁷. Tous s'accordent pour dire qu'un procès ne sera jamais un spectacle audiovisuel ; si l'on apprenait le fonctionnement de la justice à l'école, certaines amplifications dans les médias n'auraient que peu de retentissements sur l'opinion publique. On regrette que les rapports télévision/justice ne soient pas « théorisés », ne fassent pas l'objet d'une réflexion plus large et non limitée à certaines chaînes. Il leur semble évident qu'un jour il faudra que l'on « pose les vraies questions des rapports de la Presse et de la Justice, il en va de la démocratie ».

Pour beaucoup, la justice a souvent besoin de la presse et en particulier de la télévision pour faire « sortir » des affaires. Les journalistes ont soif d'information, quand la justice leur offre de pouvoir dire comment se passent certaines choses, comment les gens de pouvoir abusent de leurs fonctions. Ils « sautent sur l'occasion » et donc, on peut même parler de connivence en raison de la nature des informations ou parce que les responsables du monde de la justice ont besoin d'un soutien médiatique. Cela se passe dans les affaires qui touchent au politique le plus souvent et, pour éviter que les affaires ne soient ou sous pression ou étouffées, il vaut mieux que cela « sorte » dans la presse ou à la télévision. En règle générale, les « liens » avec les professionnels de la justice, se tissent souvent au « cas par cas » et selon les affaires traitées, cela peut être très ou purement formel.

²⁴ On parle de « fumisterie » ou de « ridicule invraisemblable » utilisé pour flatter les bas sentiments et rapporter de l'argent. Mise en cause de la compétence des journalistes dans le traitement et la compréhension des compte-rendus d'audiences

²⁵ Certains faits, détails ou dimensions étant plus médiatisés ou exagérés que d'autres.

²⁶ L'essentiel de l'information vient des avocats qu'ils soient partie civile ou défenseurs.

²⁷ Comme l'observait un journaliste: « Les juges ne sont pas des orateurs alors que les avocats voient nécessairement leur profession comme une profession où il faut parler. Mais la nécessité de protéger la réputation de la personne mise en examen et la discrétion indispensable au déroulement des enquêtes justifient de sauvegarder le secret de l'instruction et dès lors de limiter l'information des médias ». Un autre encore signalait que : « le jour où vous verrez l'interview d'un président de correctionnelle dire pourquoi il a donné cette condamnation ce sera un scoop. La magistrature c'est un monde très fermé, ils parlent quand ils veulent mais jamais quand on veut ».

1.3. Transformation des conduites et pratiques et modification de l'image professionnelle.

1.3.1. Les professionnels de la justice

Pour l'ensemble des personnes interrogées, il n'y a pas ou peu de changements et, en tout état de cause, aucune transformation significative dans leurs conduites et pratiques professionnelles²⁸. Ces conduites et pratiques sont de toute manière fortement codées et réglementées et subissent généralement des transformations sur le long terme et non dans l'immédiateté d'une actualité.

En revanche, il peut y avoir modification de l'image professionnelle, si les sujets traités le sont sans impartialité ni objectivité (celui qui filme doit avoir une approche « scientifique ») ; cette modification peut naître du fait d'une non-conformité à la réalité des images proposées qui sont souvent minimales, réduites, stéréotypées faisant apparaître le professionnel sous un aspect quelque peu théâtral. Pour ce qui concerne la police, les séries semblent influencer davantage les représentations des procédures policières que celles liées à l'image de ces professionnels²⁹. Les professionnels de la justice se revendiquent comme étant des gens extrêmement sérieux qui n'ont rien à craindre d'une visibilité de leurs conduites et pratiques dans les médias si l'on écarte les aspects « sensationnalisme », « croustillants » et « mépris des règles professionnelles ». Souvent, les médias attribuent aux avocats et aux magistrats des pouvoirs qu'ils n'ont pas et donnent une image vieillotte issue du XIXe siècle. Pour beaucoup, l'image a des conséquences graves, il faut donc une comparaison voire une coconstruction avec la presse écrite, permettant à chacun d'avoir un maximum de points et de repères d'analyse et de compréhension. Les médias pourraient faire connaître davantage au grand public les professions de la justice en proposant des documentaires réalisés en lien avec ces derniers.

1.3.2. Les professionnels de la télévision

Dans ce groupe professionnel, comme dans le précédent peu de transformations ont été repérées. Comme signalé plus haut, les professions de la justice ne sont pas médiatiques et la plupart des avocats ou magistrats ne recherchent pas d'effet de ce type. L'intervention des magistrats dans les journaux télévisés est d'ailleurs exceptionnelle dans le cadre des procédures en cours et se limite souvent à des généralités. Il est pourtant pensé comme probable qu'un procès télévisé, ou une forte pression médiatique, modifierait certaines attitudes. De l'avis des journalistes, l'intervention de la télévision dans le domaine judiciaire ne semble pas en mesure de modifier notablement l'image de la justice qui, pourtant, a besoin d'être mieux connue. On peut cependant signaler chez les journalistes un souci d'acquérir des compétences supplémentaires, notamment le vocabulaire nécessaire à la compréhension des diverses procédures, une spécialisation dans certains domaines de la justice. Ces compétences doivent être utilisées pour parer à l'impératif d'immédiateté de l'information et à sa déformation éventuelle.

²⁸ On parle surtout d'une possible modification de comportement de certains avocats ou magistrats dans certaines « grosses » affaires. Selon l'issue du procès et son degré de médiatisation (pression des médias et/ou de l'opinion publique) les avocats ou magistrats peuvent apparaître comme bons ou mauvais, ce qui peut entraîner pour les uns, une augmentation ou une diminution de clientèle, ; pour les autres un stress important. Par ailleurs, si les médias peuvent transformer l'image de la profession, ils ne sont pas seuls en cause ; certains avocats « fleurissent » avec les médias pour leur image de marque. Cependant, comme un avocat n'est pas un acteur, le jour où des caméras seront autorisées dans les salles d'audience, cela risquera de modifier les plaidoiries, voire le comportement des accusés.

²⁹ La télévision, et principalement les séries policières donnent une image déformée des procédures. Les gens réclament un mandat de perquisition, d'où obligation pour les inspecteurs d'expliquer qu'en droit français, le cadre de procédure pénale n'a pas prévu de mandat de perquisition ; en revanche le code pénal a prévu un certain nombre de situations, de cadres juridiques qui permettent à l'officier de Police judiciaire de procéder à des perquisitions.

2. Les représentations des usagers : dépouillement et analyses du questionnaire

Compte tenu des contraintes de temps, l'analyse de contenu des entretiens n'a pas pu servir de pré-enquête pour la construction du questionnaire. L'équipe a donc décidé de constituer un échantillon statistique aléatoire d'une population de téléspectateurs « citoyens ordinaires » lui permettant de dégager différentes catégories de perception sur les interactions ou interrelations entre les groupes professionnels retenus. Il n'a pas été procédé, à ce stade de l'enquête, à des analyses croisées approfondies des différentes variables.

2.1. L'échantillon retenu

Le questionnaire a été administré auprès de 238 personnes des deux sexes. Toutes les tranches d'âge sont représentées avec une majorité de moins de 25 ans. Toutes les professions et catégories socio-professionnelles à l'exception des agriculteurs.

<i>Sexe</i>	<i>Nb.cit.</i>	<i>Fréquence</i>
Non-réponse	2	0,8%
Masculin	115	48,3%
Féminin	121	50,8%
Total Obs	238	100,0%

<i>Age (25-75)</i>	<i>Nb.cit.</i>	<i>Fréquence</i>
Non-réponse	1	0,4%
- 25 ans	84	35,3%
25 à 35 ans	56	23,5%
36 à 45 ans	42	17,6%
46 à 55 ans	36	15,1%
56 à 65 ans	14	5,9%
66 à 75 ans	1	0,4%
76 ans et plus	4	1,7%
Total Obs	238	100,0%

<i>PCS</i>	<i>Nb.cit</i>	<i>Fréquence</i>
Non-réponse	2	0,8%
Agriculteurs	0	0,0%
Commerçant, artisan. Chef d'entreprise	12	5,0%
Cadre. Prof Intellectuelle Sup	31	13,0%
Professions Intermédiaires	18	7,6%
Employés	58	24,4%
Ouvriers	10	4,2%
Chômeurs	6	2,5%
Elève-Etudiant	60	25,2%
Inactifs	16	6,7%
Autre	25	10,5%
Total Obs	238	100,0%

2.2. Les indicateurs de priorité

Il nous semblait important, dans un premier temps, d'estimer en terme de priorité, pour l'échantillon retenu, un certain nombre d'énoncés notamment pour ce qui concerne le rapport aux images télévisuelles, la ou les fonctions de la télévision, les préférences et/ou les choix des usagers.

2.2.1. L'usage de la télévision

Plus de la moitié des personnes interrogées (56,3%) considèrent que la télévision doit servir en priorité à informer. Si cette fonction « information » s'avère être la plus importante, elle est bien sûr à nuancer en fonction des différentes périodes et contraintes de vie des individus. Par ailleurs, l'usage de la télévision doit également être nuancé en fonction de certaines variables comme l'âge et le sexe³⁰ et en fonction de certains facteurs comme les saisons et/ou des jours de la semaine. Cette question informe surtout sur le fait que les personnes interrogées « déterminent eux-mêmes les besoins qu'ils cherchent à satisfaire par les médias. » (Lazar, 1991 : 87). A noter que la fonction « divertissement » est prioritaire pour 34%, celle d'éducation l'est pour 9,2%.

Question: Pour vous, à quoi doit servir en priorité la télévision ?

<i>Opinion</i>	<i>Nb. cit.</i>	<i>Fréquence</i>
Non-réponse	1	0,4%
A informer	134	56,3%
A divertir	81	34,0%
A éduquer	22	9,2 %
Total Obs.	238	100,0%

2.2.2. Les préférences télévisuelles

Confirmation des résultats de la première question. Les personnes questionnées conçoivent la communication télévisuelle comme source prioritaire d'information sous diverses formes. Ce sont les journaux télévisés qui viennent en tête des préférences pour 45,8% des personnes interrogées. Viennent ensuite les documentaires (33,6%) et les magazines d'information (28,2%).

Question: Que regardez-vous le plus fréquemment ?

<i>Préférence</i>	<i>Nb. cit.</i>	<i>Fréquence</i>
Non-réponse	1	0,4%
Journaux télévisés	109	45,8%
Magazines d'information	67	28,2%
Séries	41	17,2%
Téléfilms	66	27,7%
Documentaires	80	33,6%
Total Obs	238	

2.3. Les représentations de la justice à la télévision

2.3.1. Le cas de Témoin n° 1³¹

Première information l'émission est connue de 94,5% des personnes interrogées. Même si 62,2% ne l'ont jamais regardé³², près de la moitié de l'échantillon (46,6%) la considère davantage

³⁰ Dans notre enquête, le croisement de ces deux variables avec la variable usage montre que ce sont majoritairement les moins de 25 ans et les femmes qui considèrent que la télévision doit servir en priorité à informer.

³¹ Cette émission a été choisie en raison de son objectif principal : tenter d'élucider des affaires criminelles non résolues ou au point mort en lançant, à la demande d'usagers, des appels à témoins. De l'avis d'un de ses présentateurs et compte tenu du bilan provisoire (35 énigmes criminelles résolues) il s'agissait d'un outil au service de la justice. (Interview de P. Meney *Téléstar* n° 1055 p.24)

³² D'où l'importance des non-réponses dans la question d'opinion sur l'émission (27,7%). Ceci posé, lors de l'administration du questionnaire, certaines personnes disent de jamais l'avoir regardée mais peuvent donner des anecdotes sur des enquêtes ou reportages.

comme un spectacle médiatique que comme une auxiliaire de la justice (25,6%). Aucune étude comparative significative entre ce résultat et des résultats d'audience ou études sur ce type d'émission n'a pu être entreprise dans le cadre de cette enquête. On peut simplement noter que la décision de la supprimer en raison d'une baisse d'audience a suscité de nombreuses réactions de la part des téléspectateurs qui voient dans cette émission beaucoup plus qu'un simple spectacle médiatique³³.

Question: Regardiez-vous Témoin n°1 sur TF1 ?

<i>Choix</i>	<i>Nb.cit.</i>	<i>Fréquence</i>
oui	77	32,4%
non	148	62,2%
Ne connais l'émission	13	5,5%
Total Obs	238	100,0%

Question : Diriez-vous que cette émission était un ?

<i>Opinion</i>	<i>Nb.cit.</i>	<i>Fréquence</i>
Non-réponse	66	27,7%
Auxiliaire de la justice	61	25,6%
Spectacle médiatique	111	46,6%
Total Obs	238	100,0%

2.3.2. Les séries télévisées

A l'opposé de « Témoin n°1 », les séries télévisées³⁴ traitant de l'actualité et/ou des procédures judiciaires sont en définitive assez connues (54,6%). Les avis sur ces séries sont assez partagés. Prédomine néanmoins l'idée qu'il s'agit de reconstitutions déformées de la réalité de l'actualité et des procédures judiciaires (20,6% contre 14,7%). Elles sont un simple divertissement pour 16,4%. Le taux de non-réponses sur leur utilité conforte l'idée que ce type de série est davantage regardé par un public restreint et particulièrement intéressé par les questions et procédures de justice. A ce titre, 22,3% des personnes interrogées pensent que ces séries permettent de s'informer sur les fonctionnements de l'institution judiciaire, 16,8% de découvrir les professions de la justice. Pour seulement 12,2%, ces séries permettent de prévenir certains faits ou méfaits.

Question: Diriez-vous que les séries du type Tribunal, Cas de divorce sont ?

<i>Opinion</i>	<i>Nb.cit.</i>	<i>Fréquence</i>
Non-réponse	7	2,9%
Reconstitutions conformes	35	14,7%
Reconstitutions déformées	49	20,6%
Simple divertissements	39	16,4%
Ne connais pas ce type de série	108	45,4%
Total Obs	238	100,0%

³³ A titre d'exemple le courrier des lecteurs du magazine *Téléstar* n° 1056 p. 121. Cette suppression est qualifiée « d'inadmissible », « injuste » ; l'émission quant à elle, est qualifiée « d'essentielle pour les affaires qui piétinent », de « source d'espoir pour les familles », d'« oeuvre utile », d'« aide à la justice ».

³⁴ La série « Tribunal » a été citée pour les réponses à titre d'exemple. Elle peut se définir comme une mise en image réussie des procédures judiciaires courantes mettant en scène l'ensemble des acteurs de ces dernières (magistrats, avocats, etc).

Question: Les jugez-vous utiles pour ?

<i>Opinion</i>	<i>Nb.cit.</i>	<i>Fréquence</i>
Non-réponse	103	43,3%
Bonne marche de la justice	13	5,5%
Découvrir les professions de la justice	40	16,8%
S'informer sur le fonctionnement de l'institution judiciaire	53	22,3%
Prévenir certains faits ou méfaits	29	12,2%
Total Obs	238	100,0%

2.4. La justice et la télévision

Cette dernière partie du questionnaire concerne la représentation des usagers sur la mise en image du judiciaire dans les journaux télévisés et sur une éventuelle collaboration entre ces deux groupes professionnels. Il a été demandé aux personnes interrogées d'opérer un classement de ces représentations. C'est le côté « sélectif » de la mise en image du judiciaire qui prédomine pour 49,2% des personnes interrogées. En seconde position, vient l'aspect « nécessaire » (35,7%) et en troisième l'aspect « contrôlé » de cette mise en image (32,8%). Le traitement de la justice à la télévision est donc perçu comme sélectif (toutes les informations ne sont pas données dans les journaux télévisés, cette sélection est opérée par les médias), nécessaire (c'est par ce biais qu'une information de base peut parvenir au plus grand nombre) et contrôlé (les informations données sont le produit d'un traitement préalable).

L'aspect sélectif de cette mise en image serait à mettre davantage en rapport avec des impératifs d'audience (65,1%) qu'avec un souci d'information (24,4%). Une éventuelle collaboration entre les professionnels de la justice et ceux de la télévision serait utile en priorité pour susciter une réflexion auprès du grand public (notamment sur les problèmes de société) et ensuite pour la mise au jour et l'élucidation « d'affaires »³⁵. Elle servirait très peu à réduire les erreurs judiciaires (3,8%) et/ou à préserver la présomption d'innocence (2,9%) et n'apporterait pas davantage de moyens aux institutions judiciaires (2,9%).

Question : Que pensez-vous du traitement de l'actualité judiciaire dans les journaux télévisés ?

<i>Opinion</i>	<i>rang 1</i>	<i>Fréq</i>	<i>rang 2</i>	<i>Fréq</i>	<i>rang 3</i>	<i>Fréq</i>	<i>somme</i>	<i>Fréq</i>
Non-réponse	4	1,7%	0	0,0%	0	0,0%	4	1,7%
Suffisant	26	10,9%	12	5,0%	15	6,3%	53	22,3%
Insuffisant	21	8,8%	13	5,5%	15	6,3%	49	20,6%
Exagéré	26	10,9%	21	8,8%	9	3,8%	56	23,5%
Utile	20	8,4%	23	9,7%	17	7,1%	60	25,2%
Contrôlé	30	12,6%	28	11,8%	20	8,4%	78	32,8%
Réducteur	15	6,3%	23	9,7%	17	7,1%	55	23,1%
Sélectif	42	17,6%	46	19,3%	29	12,2%	117	49,2%
Essentiel	3	1,3%	8	3,4%	11	4,6%	22	9,2%
Nécessaire	30	12,6%	27	11,3%	28	11,8%	85	35,7%
Secondaire	3	1,3%	10	4,2%	19	8,0%	32	13,4%
Préjudiciable aux personnes impliquées	16	6,7%	12	5,0%	29	12,2%	57	23,9%
Bénéfique aux personnes impliquées	2	0,8%	4	1,7%	13	5,5%	19	8,0%
Total Obs	238		238		238		238	

³⁵ Est mis en avant ici le caractère ponctuel ou circonstanciel de cette collaboration.

Question : Selon vous le choix des « affaires » traitées dans les JT se fait à partir d'un ?

<i>Opinion</i>	<i>Nb.cit.</i>	<i>Fréquence</i>
Impératif d'audience	155	65,1%
Souci d'information	58	24,4%
Autre	25	10,5%
Total Obs	238	100,0%

Question : Selon vous à quoi devrait servir en priorité une collaboration télévision/justice ?

<i>Opinion</i>	<i>rang 1</i>	<i>Fréq</i>	<i>rang 2</i>	<i>Fréq</i>	<i>rang 3</i>	<i>Fréq</i>	<i>somme</i>	<i>Fréq</i>
Non-réponse	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%
Mise au jour et Elucidation des affaires	86	36,1%	19	8,0%	15	6,3%	120	50,4%
Faire connaître les professions de la justice	17	7,1%	13	5,5%	18	7,6%	48	20,2%
Renforcer la justice	20	8,4%	18	7,6%	12	5,0%	50	21,0%
Susciter une réflexion	47	19,7%	53	22,3%	22	9,2%	122	51,3%
Aider davantage les citoyens	27	11,3%	26	10,9%	31	13,0%	84	35,3%
Donner plus de moyens aux institutions judiciaires	7	2,9%	13	5,5%	28	11,8%	48	20,2%
Développer le sens civique	17	7,1%	44	18,5%	27	11,3%	88	37,0%
Diminuer le nombre d'erreurs judiciaires	9	3,8%	32	13,4%	32	13,4%	73	30,7%
Préserver la présomption d'innocence	7	2,9%	10	4,2%	33	13,9%	50	21,0%
Total Obs	238		238		238		238	

Conclusion

Comme signalé en introduction, cette enquête n'aboutit pas à une théorisation fine des relations entre professionnels de la justice, de la télévision et usagers. Cela posé, nous proposerons un certain nombre de pistes de réflexion et de débat.

Sur un plan général tout d'abord, dans une société de plus en plus complexe en terme d'interactions ou d'interrelations entre les individus, les médias et principalement la télévision apparaissent bien à la fois comme un facteur de socialisation et d'intégration (Lazar, 1991 : 181-197) et comme une forme moderne d'expertise dont il faudra encore préciser la généalogie, la nomenclature des actes experts, les équipements techniques et mécanismes cognitifs mobilisés (Trépos, 1996). Ces interactions ou interrelations lorsqu'elles concernent plus particulièrement des groupes professionnels (Lucas, Dubar, 1994) nécessitent, selon nous, une grille de lecture comprenant une double analyse. Cette grille devra conjuguer les points de vue de la sociologie de la communication et de la sociologie des professions et plus particulièrement celle qui s'intéresse aux formes d'expertises. Cette double analyse permettrait de mettre en lumière les tensions complexes qui président aux processus de détermination et de construction des mécanismes d'échange ou stratégies d'investissement entre les groupes étudiés.

Pour ce qui concerne les groupes professionnels étudiés, l'approche qualitative montre d'abord que ce sont deux mondes qui se sont longtemps pratiquement ignorés. On apprend ainsi que le judiciaire ne sait pas toujours comment travaille une télévision et vice versa. Elle confirme ensuite l'intérêt croissant des médias, et plus particulièrement de la télévision, pour l'institution et les affaires judiciaires. Cet intérêt semble pourtant être suscité en grande partie par les usagers eux-mêmes³⁶. Si pour les professionnels de la télévision on peut parler de « stratégies d'investissement prioritaires » dans l'espace judiciaire (Walter, 1996) et dans le champ professionnel de la justice³⁷, il faut bien leur reconnaître également la capacité de mettre en scène de nombreuses réalités professionnelles qui, conjuguées aux stratégies d'investissement prioritaires, participe d'une forme particulière d'expertise. Cette dernière, sans devenir un équipement indispensable au fonctionnement de l'institution justice peut circonstanciellement régler et/ou régir un certain nombre de relations et/ou de situations (Trépos, 1996 : 15-16).

Les professions judiciaires semblent elles se limiter, pour l'heure, à des mécanismes d'échange occasionnels et/ou circonstanciés tout en restant dans une prudente expectative pour ce qui concerne la publicisation de leurs conduites et pratiques dans l'espace public. En d'autres termes, la communication judiciaire ne passe pas forcément par la communication télévisuelle. L'avenir d'une transparence de l'actualité judiciaire, d'un débat judiciaire médiatisé et largement diffusé n'est pas pensé prioritairement en relation ou par des échanges formalisés avec les médias. La justice n'a pas encore besoin des médias pour combler un éventuel déficit de légitimité, des dysfonctionnements ou un manque de moyens mais peut-être pour gagner en visibilité et ainsi faire mieux connaître son fonctionnement. Cet enjeu est d'autant plus important que « l'américanisation » des représentations relevées par les deux groupes et induites spécifiquement par la télévision, modifie notablement l'image de la justice.

L'approche qualitative nous a également amené à minimiser l'impact des émissions interactives ou séries traitant de la justice sur d'éventuelles transformations des conduites et pratiques. Il s'agit là, pour l'heure, davantage de mise en spectacle³⁸ d'un nombre limité de manifestations ou de « protocoles » professionnels. Ces émissions « empruntent » des pans d'une réalité professionnelle ou de certains modes de vie pour crédibiliser ou faire accréditer l'histoire ou les messages qu'elles sont censées faire passer ou le but qu'elles sont censées atteindre.

L'approche quantitative nous montre, en premier lieu, que les usagers questionnés accordent une place, une légitimité et des capacités d'influence importantes aux médias et surtout à la télévision. Si elle apparaît surtout comme outil central d'une information, certes, sélectionnée en raison des impératifs d'audience, elle est également perçue comme pouvant servir d'outil d'investigation et d'élucidation pour certains problèmes sociaux et politiques contemporains. Cette compétence nouvelle peut d'ailleurs s'exercer sans licence ou mandat particulier (ou, au contraire en les co-construisant au fil des expériences télévisuelles) et surtout sans obligation de réussite dans sa volonté d'assurer telle ou telle fonction spécifique.

³⁶ Cette étude n'a, bien sûr, pas permis de mesurer dans cet intérêt ou engouement le degré de détermination suscité par les médias. Reste que la médiatisation télévisuelle des pratiques judiciaires paraît, depuis plusieurs années, passionner les Français et que de l'avis de certains professionnels de la télévision, ce sont les usagers qui poussent au développement de cette médiatisation.

³⁷ Nécessaires, voire incontournables, pour l'exercice même de leur profession comme la recherche de contacts en vue d'obtenir des informations et/ou des images, la course à l'audience, l'apprentissage de nouvelles compétences techniques ou linguistiques.

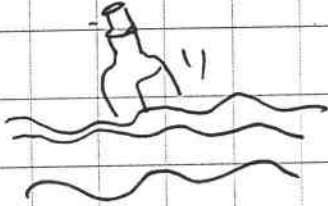
³⁸ En lien avec une demande sociale mais aussi avec l'actualité ou plus simplement pour créer l'événement. Ces mises en spectacle peuvent également créer des « causes instantanées » réintroduites dans cette actualité.

En second lieu, elle met au jour que du côté des usagers, tout se passe comme si le débat public se centrait davantage sur les « crises »³⁹ de l'institution judiciaire. La multiplication des affaires et leur élucidation plus ou moins rapide entraînent dans l'opinion un véritable travail de représentation, que nous n'avons pas été en mesure de décrire et d'analyser dans cette enquête, et qui semble créer un environnement hétérogène susceptible de forcer la réactualisation ou la transformation de certaines conduites et pratiques dans chacun des groupes professionnels.

Références bibliographiques

- LAZAR, J. (1991), *Sociologie de la communication de masse*, Paris, Armand Colin.
- LUCAS, Y et DUBAR, C. (1994), *Genèse et dynamique des groupes professionnels*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- PENEFF, J. (1990), *La méthode biographique*, Paris, Armand Colin.
- TREPOS, J.Y. (1996), *La sociologie de l'expertise*, Paris, Presses Universitaires de France.
- WALTER, J. (1996), « Pouvoir, régulation du secret et espace public », *Sciences de la société* (38), pp. 75-92.

³⁹ Dysfonctionnements, erreurs, lenteurs, contrôle, manipulation etc.



J'ai écrit ce petit mot comme une petite bouteille à la mer qui arrive toujours quelque part, on m'a dit.

Isabelle

Voici tout ce que j'aimerais faire si je retrouvais l'usage de mes jambes.



Je m'appelle Isabelle, j'ai 11 ans, je suis handicapée de naissance.

Photo : Marco Polo - 98/1

Voici un exemple des si nombreuses demandes que nous entendons à l'Association des Paralysés de France, de la part de jeunes enfants dont Isabelle est l'exemple et d'adultes.

**“En achetant ce paquet,
tu donnes 50 centimes
aux “Enfants de la Terre”
Alors... sois cool!”**

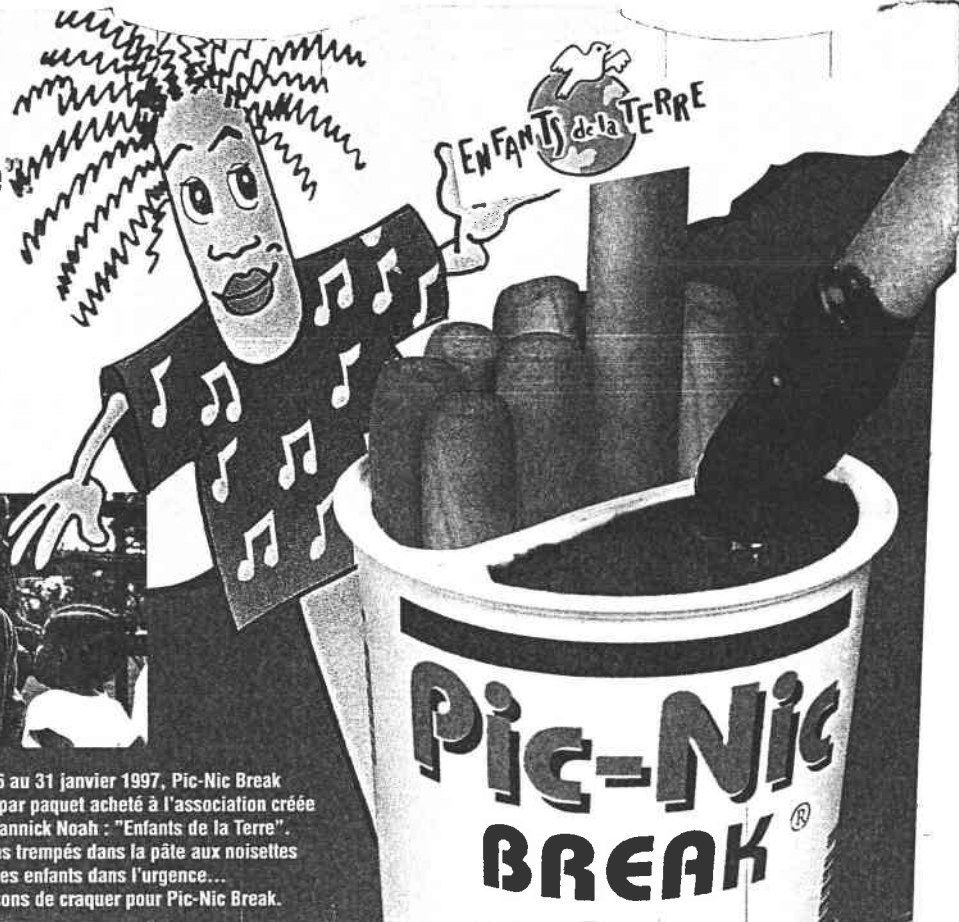
Vive Picnic Break

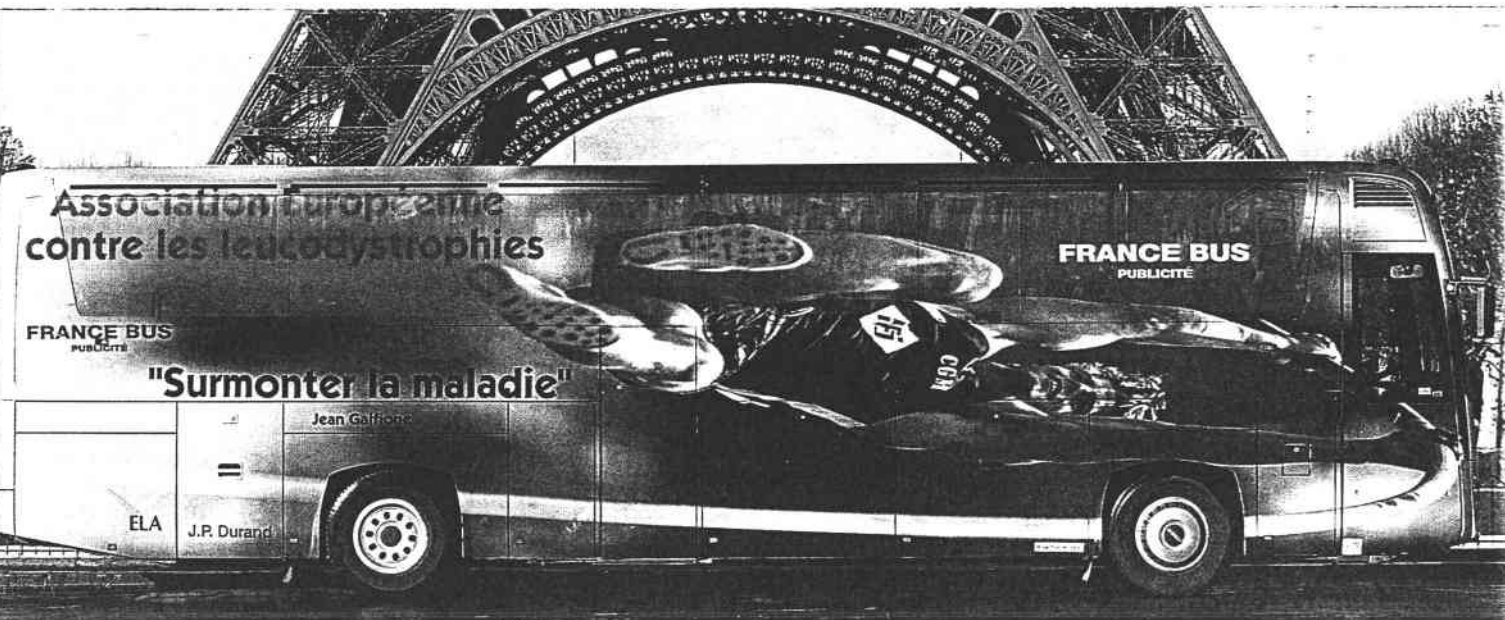
**3 X 60 g = 180 g e
NET WT. 6,33 OZ**

**Biscuits
et pâte
à tartiner
aux noisettes.**

OSCAR®
INDUSTRIA DOLCIARIA

Du 1^{er} décembre 1996 au 31 janvier 1997, Pic-Nic Break reverse 50 centimes par paquet acheté à l'association créée par Marie-Claire et Yannick Noah : "Enfants de la Terre". Le délice des gressins trempés dans la pâte aux noisettes et le plaisir d'aider des enfants dans l'urgence... deux excellentes raisons de craquer pour Pic-Nic Break.





Nous remercions

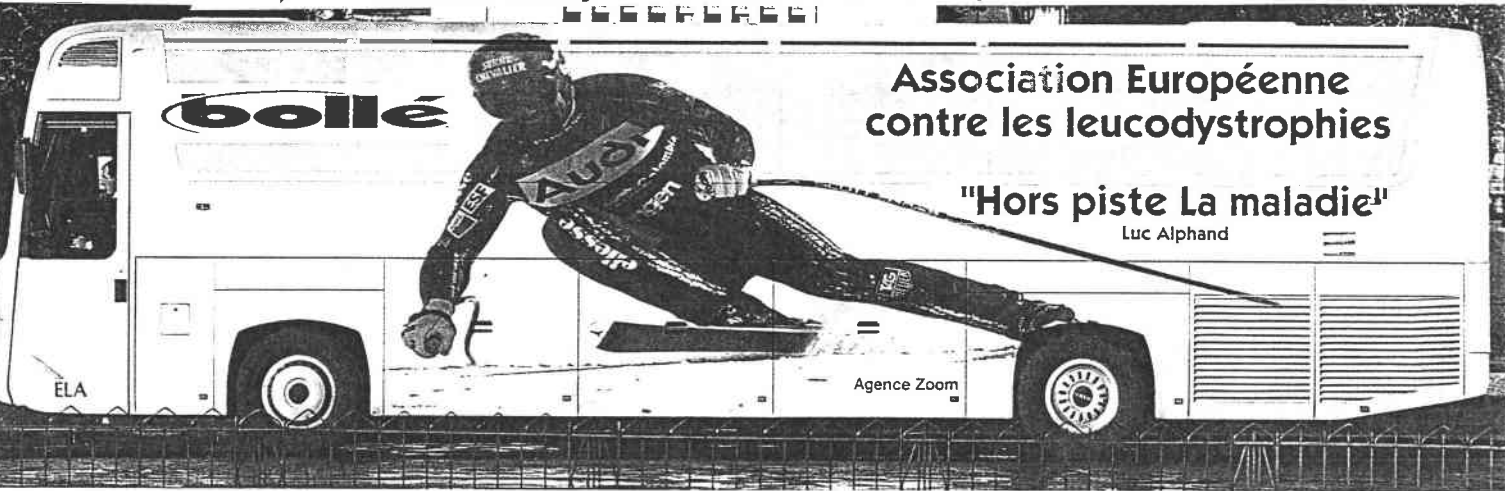


NOS PARTENAIRES :

Magic-Touch France
Tourisme Verney

NOS SPONSORS :

Bollé - France Bus - France Télécom Câble Ile-de-France
Gaz de France - Supermarchés Match



"les Kilomètres de l'Espoir !"

POUR METTRE LE TURBO A LA RECHERCHE SUR LES LEUCODYSTROPHIES



Vous aussi,
comme Luc Alphand,
Jean Galfione et beaucoup
d'autres sportifs,
soutenez



En offrant des Kilomètres de l'Espoir,
contribuez à la devise d'ELA
"Découvrir pour guérir"
et donnez une chance à ces enfants

1 Km = 10 F ➔ 10 000 Km = 100 000 F

*Téléthon. Le « out-mais »
de certains professionnels du Travail Social.*

Ce travail de recherche vise principalement à mettre au jour les perceptions, investissements, les intérêts/désintérêts, sur l'opération Téléthon de la part de professionnels du travail social⁴⁰. Il est le fruit d'une enquête de terrain conçue spécialement pour les besoins de l'ouvrage collectif du Centre de Recherche sur les Médias et réalisée dans le courant du premier semestre de 1995.

La rareté sinon l'absence de travaux sur le sujet⁴¹ ne permettait pas d'utiliser efficacement les ingrédients classiques de l'enquête sociologique. Par ailleurs, le but de cette enquête n'étant pas de construire et/ou de produire des vérités statistiques sur le sujet⁴² ; nous avons donc décidé de travailler comme le propose Georges Lapassade « au niveau élémentaire de l'interaction sociale »⁴³ dans le contexte de la vie quotidienne d'un certain nombre de professionnels du travail social - historiquement, politiquement et socio-économiquement chargés de répondre dans « une relation discrète », aux cotés des « souffrants et des exclus », aux souffrances et exclusions sociales passées, présentes et à venir - en cherchant à vérifier l'existence et le sens de ces perceptions, investissements, intérêts et désintérêts.

Dans cette optique, on ne s'étonnera pas de l'absence dans cette introduction d'hypothèses préformées ou préalablement énoncées que l'enquête de terrain mettrait plus ou moins en évidence ou validerait. L'essentiel de ce travail de terrain est justement de faire émerger ces hypothèses « dans et par un processus de recherche »⁴⁴. Dans cette démarche méthodologique, nous n'avons pas la prétention de repenser la totalité de l'événement médiatique « Téléthon » mais bien de mettre au jour certains de ses aspects vus par un certain type d'acteurs et en tirer des schémas d'interprétation utiles à la poursuite d'une réflexion plus globale sur le sujet.

La méthodologie retenue pour cette enquête est un recueil d'informations sous la forme d'entretiens semi-directifs enregistrés au magnétophone auprès de professionnels de l'action et de l'intervention sociales directement ou non concernés par l'opération Téléthon⁴⁵. Nous avons donc

⁴⁰ Une des difficultés de cette recherche a été de maîtriser les différents concepts, définitions et terminologies du travail social. Cette sphère professionnelle englobe, en effet un nombre important de professions différentes qui interviennent auprès d'une diversité grandissante de publics et d'utilisateurs. Conscient de ce que la terminologie utilisée ici peut avoir de générique et de réducteur, elle n'en reste pas moins celle utilisée par les professionnels rencontrés lorsqu'ils se définissent. Voir sur ce point l'ouvrage de Marcel Jaeger, *Guide du secteur social et médico-social*, Dunod, Paris, 1995 ainsi que le *Dictionnaire critique d'Action sociale* sous la direction de Jean-Yves Barreyre, Brigitte Bouquet, André Chantreau, Pierre Lassus, Bayard, Paris, 1995.

⁴¹ L'annuaire de la recherche sur le social (CNRS/MIRE) signale dans son édition 1993/1994 les travaux et recherches en cours de Catherine Barral du CTNERHI sur les associations d'utilisateurs dans le champ de la maladie et du handicap et d'une sociologie du don.

⁴² Il n'est pas exclu qu'une dimension plus quantitative soit introduite dans un travail de recherche ultérieur.

⁴³ Lapassade Georges (1991), *L'ethnosociologie*, Paris Ed Méridiens Klincksieck, p 112.

⁴⁴ Lapassade, op cit, p 60.

⁴⁵ Compte tenu de la problématique de cette enquête et de la méthodologie retenue, nous avons limité nos investigations à vingt-cinq entretiens de trente minutes de professionnels de compétences diverses intervenant dans la prise en charge et l'éducation d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Si on transpose cela en terme de catégories professionnelles, nous avons enquêté dans ce qu'il est convenu d'appeler la « branche historique du travail social » auprès de directeurs d'institutions, de chefs de services éducatifs, d'éducateurs(trices) spécialisés(ées), d'assistantes de service social, de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes, d'aide-médecos-psychologiques, de personnes sous contrat emploi solidarité mais intervenant directement dans une prise en charge. Cela dans les principaux champs

construit progressivement « l'échantillon » de l'enquête en nous laissant guider par les professionnels de terrain et en cherchant des cas pertinents parmi les possibles. Nous avons ensuite élaboré une grille de thèmes avec des questions très ouvertes en laissant une place très large à la discussion lors de l'entretien. Deux thèmes principaux guident l'entretien. Dans un premier temps, ce que nous avons appelé « les visions du Téléthon » en d'autres termes les regards que portent les travailleurs sociaux sur le déroulement de cet événement, leurs opinions et/ou celles des personnes dont ils ont la charge. Dans un second temps nous avons discuté de « l'intérêt et l'utilité de cette mobilisation médiatique », plus particulièrement, de leur position en tant que professionnels et des éventuelles modifications ou incidences en lien avec le Téléthon dans leur sphère professionnelle.

Les résultats de l'enquête de terrain nous livrent trois schémas principaux que nous développerons et interpréterons successivement.

Le premier concerne les perceptions générales du Téléthon par ce groupe professionnel⁴⁶ :

- les travailleurs sociaux interrogés ont une idée vague et confuse du Téléthon et connaissent en définitive très mal les tenants et les aboutissants de cette émission (la grande majorité déclare la regarder très peu ou de manière fragmentaire) ;
- les perceptions sont loin d'être homogènes et le Téléthon est souvent assimilé et/ou confondu avec d'autres manifestations médiatiques et englobé dans l'ensemble des émissions « solidarité ou charité business » du moment ;
- le Téléthon est défini et authentifié par les travailleurs sociaux interrogés comme dépassant le simple « événement médiatique » mais surtout comme étant une forme particulière d'intervention sociale en lien avec leur sphère professionnelle et les débats qui l'agitent aujourd'hui.

Le second nous renseigne plus précisément sur la manière dont le groupe a intériorisé et se représente « ce qu'ils ont vu » du Téléthon et ensuite sur la manière dont il définit et classe ces représentations notamment pour ce qui concerne :

- le fait de montrer des personnes en souffrance à la télévision ;
- la nature et le choix de la « cause » ;
- la justesse des images.

Le dernier, tiré de ces représentations, concerne les fonctions et rôles supposés de l'opération Téléthon dans l'espace public et les interactions possibles avec la sphère professionnelle de l'action et de l'intervention sociales avec notamment :

- une fonction « récolte » de fonds ;
- une fonction information et sensibilisation auprès du grand public ;
- un rôle de générateur d'espoirs ;
- l'aspect transformation des pratiques ou pratiques de transformation.

1. Les perceptions générales du Téléthon : « De toute façon, c'est toujours la même chose »

Très rares sont les professionnels rencontrés qui déclarent ne jamais avoir regardé le Téléthon. La plupart des personnes interrogées l'ont regardé par bribes au moins une fois mais ne le regardent pas systématiquement d'une année à l'autre. D'autant que c'est « toujours la même chose ». On le regarde en définitive très peu, cinq ou dix minutes, « on zappe ou on tombe dessus par hasard, difficile d'y échapper » disent-ils. C'est souvent la curiosité qui amène à regarder telle ou telle partie de l'émission ou le manque de temps qui ne permet pas de regarder les parties

professionnels du travail social à savoir la prise en charge des handicaps physiques, sensoriels et mentaux, la prévention spécialisée, l'action éducative en milieu ouvert.

⁴⁶ Nous nous référons à la définition que donne Yvette Lucas des groupes professionnels qui constituent des processus dynamiques ayant une histoire et présentant des variations et diversité selon notamment les champs professionnels, les conditions sociales d'émergence, les modes de construction, de légitimation et éventuellement d'institutionnalisation. In *Genèse et dynamique des groupes professionnels*, (1994), Presses Universitaires de Lille, p 20.

décrites comme intéressantes⁴⁷. Seules trois personnes ont déclaré avoir regardé intégralement une des éditions, ce qui représente environ trente heures de télévision. Pour tous, le Téléthon est tellement médiatisé par les chaînes de télévision, par les journaux que finalement on tombe dessus presque automatiquement. Le Téléthon semble faire partie d'un « déjà là » incontournable dans le paysage audiovisuel du moment. Cela posé, on discute très peu du Téléthon chez les travailleurs sociaux, sur leurs terrains professionnels comme d'ailleurs dans leur entourage familial ou relationnel, on reconnaît que cet entourage n'analyse pas cette émission de la même manière et qu'ils ne voient pas ce côté « négatif » qu'eux vont voir. De leurs dires, les familles des enfants myopathes, en parlent semble-t-il également très peu, elles sont rassurées que les recherches sur les maladies génétiques peuvent se poursuivre par ce biais mais d'un autre côté concrètement, dans leur quotidien, sont toujours face à leurs problèmes.

Le second aspect - bien embarrassant pour le sociologue habitué à rechercher des régularités - est l'absence d'une perception homogène du Téléthon, d'un accord sur un certain nombre d'aspects ou de faits propres à un corps professionnel particulier de travailleurs sociaux ou à l'un ou à l'autre des champs professionnels étudiés⁴⁸. En d'autres termes, nous avons été confrontés, quel que soit le statut professionnel (cadres, éducateurs, etc.) ou le champ professionnel étudié (handicap, prévention, etc.) à une diversité importante dans les réponses mais bien davantage à un amalgame curieux d'observations et de témoignages professionnels plus ou moins précis, des situations et représentations souvent confuses et contradictoires sur le Téléthon. Citons pour seuls exemples :

- certains professionnels pensent que les objectifs que visent le Téléthon doivent relever « de la seule recherche publique et concerner essentiellement les professionnels de la santé » et pensent qu'il est « inadmissible que les hommes politiques viennent demander de l'argent à la télévision alors que c'est leur boulot de le redistribuer » ;

- d'autres encore se disent conscient que pour vaincre les maladies génétiques - enjeu qui dépasse de loin celui de la seule myopathie - la recherche publique a « besoin de beaucoup d'argent et qu'il ne faut négliger aucune piste » même s'ils considèrent que les « espoirs et avancées purement technologiques ou scientifiques qui ont accompagné le Téléthon se seraient certainement produites sans lui ».

Le dernier aspect, dans les perceptions et visions des travailleurs sociaux interrogés à l'égard du Téléthon, est le fait que cette émission est souvent confondue ou assimilée à d'autres actions comme le Sidaction par exemple, sont également citées des actions du type « vente de brioches, panneaux publicitaires des associations d'aide ou d'accueil, spots publicitaires sur l'exclusion, la pauvreté ». Le Téléthon est encore comparé et/ou assimilé par certains à diverses pratiques de spectacularisation, aux info-chocs ou reality-shows du moment dont le principal souci serait de faire « monter les audiences et les parts de marché » plutôt que d'apporter « une réponse à un problème social » ; dans cette optique l'événement Téléthon correspondrait davantage à une logique médiatique qu'à une logique d'action et/ou d'intervention sur le social. Pour d'autres encore, il s'agit là d'émissions de « harcèlement », de « racolage médiatique » où on « montre la souffrance des autres rapidement sans lui donner sens » avec le risque de voir émerger et se constituer des confusions d'autant plus importantes que le grand public souvent peu sensibilisé aux différentes maladies génétiques et formes de handicap ou d'inadaptation risque de ne plus faire aucune distinction entre elles et finisse par mettre tout ça « dans le même sac ». Ils

⁴⁷ Ils disent opérer une sélection et déclarent regarder surtout le début, la présentation avec les artistes ou les personnalités de telle ou telle association, corps médical ou scientifique. On déclare regarder de temps à autre pour voir où en est la somme, l'aspect « record à battre » de l'émission ou encore pour la curiosité de « voir monter les enchères et détecter le moment où l'animateur apparaît fatigué et barbu ».

⁴⁸ Cet aspect a rendu particulièrement difficile le dépouillement des entretiens et l'emploi d'une grille d'analyse rigide permettant de classer l'ensemble des composantes de l'enquête. Il n'aurait pas été pertinent, compte-tenu de la taille de l'échantillon, d'établir et/ou d'inventorier une typologie de perceptions ou d'investissements par secteur d'activité ou par profession rencontrée, ni d'ailleurs d'essayer de constituer des régularités statistiques.

reconnaissent par ailleurs que dans ce type de production télévisuelle, on est « obligé de généraliser » et qu'à partir du moment où on généralise forcément « il y a des choses qui deviennent fausses ».

On peut retenir principalement de ces perceptions générales qu'aucun des professionnels rencontrés n'est vraiment indifférent au Téléthon. Même si les perceptions diffèrent et sont souvent contradictoires, tout le monde a un avis sur la question et s'accorde pour dire - faute de l'avoir vraiment regardé et de pouvoir vraiment le définir - que le Téléthon est plus qu'un simple « élan de générosité » ou une simple « mobilisation de bénévoles ». Il semble donc que l'on ne peut pas considérer ces travailleurs sociaux comme des simples spectateurs mais davantage comme des spectateurs « spécialisés » pour ne pas dire critiques qui regardent armés d'un certain nombre de représentations émanant « du dedans » et construites à partir de « l'être avec » au-delà d'une simple émission « quelque chose qui a à voir avec leur profession » même s'il ne s'agit pas de la même « clientèle ». Les médias n'auront donc pas leur pitié « de la même façon ». En regardant le Téléthon, ils gardent un « oeil critique de professionnel ». Cette position peut s'expliquer par l'engagement dans une prise en charge intensive et la responsabilité particulière de ces travailleurs sociaux vis-à-vis des personnes auprès desquelles ils interviennent. Les actions et interventions des travailleurs sociaux se situent semble-t-il plus dans la durée que dans l'immédiateté et ils pensent qu'il y a une différence importante entre un mouvement de solidarité ponctuel, limité à un « secteur » et des conduites et pratiques de prise en charge au quotidien des personnes concernées par un tel mouvement⁴⁹. On s'accorde assez facilement sur le fait que si ces deux aspects s'exclurent toujours ils finiront peut-être par devenir à terme obligatoirement complémentaires, « on sera peut-être obligé de passer par là ». Dès lors, les travailleurs sociaux s'interrogent également sur une sorte de banalisation ou de généralisation de ce type d'opération « si cela se développait indéfiniment, qu'est-ce qui en résulterait ». Ils mettent en cause l'interventionnisme superficiel de cette opération tout en reconnaissant qu'il se passe quelque chose d'important au niveau national et pour leur profession pendant une trentaine d'heures.

2. Les réactions face aux images : « On montre, c'est bien, mais c'est la manière de faire qui me dérange ».

La manière dont les images du Téléthon sont ressenties par ces professionnels donne principalement lieu à trois types de réactions. En premier lieu ceux qui se disent « gênés » par ce type d'images, en second lieu ceux qui les estiment nécessaires dans le contexte actuel et en dernier lieu ceux qui ne les trouvent pas conformes à leurs réalités professionnelles du moment.

2.1. Le spectacle d'une souffrance

Ce qui gêne le plus les premiers, pour reprendre le terme le plus souvent utilisé, est le fait de médiatiser, de montrer sur une chaîne de télévision de service public des personnes qui à court ou long terme sont vouées à une fin tragique. Le côté médiatisation et l'aspect spectacle, pour certains qualifiés de « voyeurisme » autour du handicap et/ou de la maladie. Le côté corde sensible qui va à l'encontre du travail de socialisation conçu et réalisé dans les institutions et services d'accueil ou de soins. Cet appel à la corde sensible casse un peu tout le travail, toute

⁴⁹ Pour certains des professionnels rencontrés, les médias, par ce type d'émission, ne font que renforcer une image négative quel que soit le sujet ou le secteur de leur profession parce que ces dernières sont souvent méconnues et peut-être un peu dénigrées parfois. Par ailleurs, on s'interroge si par le biais d'une telle émission et de telles images le public se rend compte du travail de prise en charge effectué par les professionnels. Que pour ces personnes, il y a autre chose que « des toubibs ou des animateurs ou chanteurs vedettes ». Ils trouvent cela un peu dévalorisant pour leur profession qui nécessite une présence et un travail quotidien sur le long terme. Ainsi, on regrette d'un côté que le rôle et les fonctions des différents intervenants d'une prise en charge ne soient pas mieux expliqués mais on admet de l'autre que les gens n'ignorent certainement pas que ces personnes ont besoin de structures, d'aide, d'éducation donc existence de différents services et professionnels.

l'image qu'ils essaient de défendre en tant que professionnel. Pour beaucoup, on peut uniquement parler d'une souffrance physique ou mentale mais pas la montrer. En aucun cas la souffrance et la misère ne peuvent être médiatiques. Pour ces professionnels, il ne suffit pas pour susciter un réflexe salutaire, un réflexe de solidarité ou de prise de conscience d'être impressionné ou secoué par une image « difficile à regarder ». Le spectacle d'un enfant myopathe complètement coincé dans son fauteuil qui peut avoir son visage déformé par une paralysie faciale n'est pas forcément agréable à regarder et n'apporte semble-t-il rien de plus à l'image et à l'émotion ou aux réactions qu'elle peut provoquer. On pense que par ce biais les organisateurs « anesthésient » plus les opinions et les réflexes du grand public qu'ils ne les interpellent ou suscitent.

Certains professionnels pensent au contraire que ce n'est pas « gênant » de montrer des personnes en souffrance en arguant qu'il faut - dans le contexte actuel pour répondre aux situations d'urgence et de détresse - montrer à un vaste public les gens qui souffrent pour qu'on les accepte davantage « il ne faut pas fermer les yeux par rapport à ça ». Pour les personnes malades et/ou handicapées, il faut en définitive « passer par là » pour sensibiliser aujourd'hui l'opinion, il est important que ces choses puissent « être médiatisées à un moment ou à un autre ». Ils pensent également que dans ce type d'émission, les personnes ne sont exhibées mais ont tout à fait leur place si elles sont d'accord avec le principe et viennent témoigner librement de leur situation. Pour ces professionnels, le grand public a besoin de voir pour comprendre et lorsqu'on voit ce type d'images on ne peut « que » être touché ; ça « arrache l'âme et les tripes ». Il s'agit là d'une manière de lutter contre les ignorances et contre les réactions d'exclusion et on considère qu'avec les médias et surtout la télévision on « touche » très vite un grand nombre de personnes, que l'impact est immédiat. Aujourd'hui une prise de conscience, pour s'effectuer réellement, se doit d'être spectaculaire et spectaculaire veut dire télévisée. Dans cette spectacularisation, ces professionnels ont l'impression que les médias limitent ou excluent volontairement certaines images de souffrance pour ne pas être « trop brutal » dans ce que l'on montre à l'écran ; les prises de vue et positions de caméra étant réalisées par des professionnels de l'image qui essaient de montrer la personne avec « dignité » et non dans une situation infériorisante. On reconnaît en outre qu'il est « normal » de laisser s'exprimer à l'écran ceux qui le peuvent encore et que de toute manière ce sont des pratiques éprouvées dans les établissements ou services lors des inaugurations, visites de personnalités etc., où l'on ne montre également que les côtés intéressants et nécessaires.

2.2. On ne médiatise pas toutes les « causes » de la même façon

Il semble que l'objectif « guérison des maladies génétiques » est aujourd'hui l'une des causes qui « paraît » plus médiatisable que d'autres et surtout pour laquelle « les gens ne se sentent pas coupables et ont l'impression de pouvoir faire quelque chose en donnant de l'argent ». Cette position est illustrée par l'exemple des personnes « Sans Domiciles Fixes » pour lesquels des associations se « battent » également depuis plusieurs générations et qui semble être une cause moins intéressante pour les médias et plus particulièrement pour la télévision parce que c'est quelque chose de plus difficile à médiatiser et parce qu'il y a moins d'images de souffrance à « étaler ». Mais également parce que cette souffrance est perçue comme « différente » ou parce que cette cause n'est pas ou plus suffisamment « noble »⁵⁰. L'aspect nature de l'exclusion et/ou de la souffrance face à la médiatisation pose donc problème ; on parle de la « noblesse » d'une cause ou plus exactement que la prééminence d'une cause et au-delà son caractère « indiscutable » seraient en définitive non seulement fonction des possibilités d'insertion et/ou de guérison des personnes concernées mais également de la visibilité de cette cause dans le contexte socio-

⁵⁰ Comme l'expriment certains, quand on parlait du quart-monde les gens disaient couramment « ils n'ont qu'à travailler », plus tard, on l'a moins entendu parce qu'on parlait beaucoup de chômage et tout le monde s'est dit peut-être que « ça pourrait m'arriver » ou encore « on est plus d'accord pour dire qu'un handicapé est mal foutu, ça saute à la gueule, celui qui va mal dans un quartier défavorisé, je ne suis pas sûr-qu'on interprète ça comme un problème ».

économique et/ou socio-culturel du moment. Ce qui pour ces professionnels, risque d'engendrer une « ségrégation » dans les handicaps, maladies ou inadaptations ; d'un côté il y aurait les « bons » handicapés, malades et qui à ce titre peuvent bénéficier d'un effet médiatique et puis de l'autre, ceux qui ne disposent que d'une faible visibilité dans l'espace public tant leur cause est soumise à discussions et controverses.

2.3. La justesse des images

Ces réactions divergeantes et les arguments mis en avant pour défendre telle ou telle position nous autorisent à penser que c'est davantage l'aspect construction/montage de l'émission qui pose problème que sa finalité. Comme tout moment télévisuel en général et tout montage audiovisuel en particulier, les réalisateurs ne peuvent montrer qu'un pan de la réalité. Pour beaucoup, il semble que les personnes qui apparaissent sur ces images ne correspondent qu'à une partie de leur réalité professionnelle ou encore une certaine réalité. La réalité de terrain est pour eux beaucoup plus vaste et de toute manière irréductible à une immédiateté, à une succession d'images ou des commentaires artificialistes. C'est peut-être ce qui donne l'impression qu'on montre « toujours les mêmes » et que les « cas » sont bien choisis, qu'on ne montre pas forcément, dans le cas du Téléthon, un échantillon représentatif de la population des personnes atteintes de la myopathie. Et que de toute façon « on ne voit pas qui, au bout de sa télévision, va pouvoir contester les images ou les recherches de tel ou tel laboratoire ou équipe de chercheurs ». Le Téléthon est dès lors considéré principalement comme un retour vers d'anciennes formes de charité, remises aux goûts « technologiques » du jour, pour répondre aux « solidarités et causes définies comme essentielles » - c'est-à-dire celles qui sont les plus visibles ou montrées le plus « justement » - par un certain nombre « d'experts » dont on ne peut que difficilement contester les compétences.

Pour expliquer cette position, on peut avancer, avec les prudences méthodologiques qui s'imposent, que jusqu'à des temps récents les rôles de représentation et de médiation dans l'univers très mouvant de l'action et de l'intervention sociales auprès des personnes handicapées ou inadaptées étaient assurés principalement par le biais des professions spécialisées. Ces rôles de représentation et de médiation - auxquels il faut ajouter l'exercice du contrôle sur les définitions et la nature des pratiques professionnelles - ne dépassaient que rarement le cadre d'une institution, d'un service social ou d'une instance décisionnelle. Il semble que progressivement l'univers du handicap et de l'inadaptation sociale, comme d'autres secteurs, s'est attaché ou doit maintenant compter avec et sur de nouveaux espaces et formes médiatiques au centre desquels se trouve principalement la télévision.

3. Fonctions et rôles du Téléthon : « Pourquoi, lorsqu'on est des milliers mals à l'aise, on donne plus facilement ? »

Au-delà de l'aspect décrit comme « incontournable » du Téléthon et quelles que soient la gêne, la validité ou la justesse qu'on accorde aux images, il semble que pendant et surtout après une telle émission on ne peut plus être « aveugle face à un handicap, une inadaptation ou un problème social »⁵¹. Il semble qu'il s'opère une transformation du rapport à la souffrance humaine et la détresse de certaines personnes. Souffrance et détresse devant lesquelles on a le droit et le devoir d'utiliser tous les moyens à disposition pour aider matériellement, sensibiliser, informer et redonner « espoir ». Si on admet ce qui précède, la médiatisation autour d'un handicap ou d'un problème social a aujourd'hui inmanquablement plusieurs retentissements ou plus exactement plusieurs fonctions et rôles dont les effets sont multiples.

⁵¹ Comme le soulignait l'un des professionnels « ces personnes vous donnent mauvaise conscience rien qu'à les regarder et il paraît difficile de combattre ou de résister aux images créées par ce type d'émission ».

3.1. La fonction « récolte » de fonds

Pour les professionnels rencontrés, le Téléthon, c'est tantôt le « bon filon » dans le sens où les organisateurs savent à qui et surtout comment il faut s'adresser pour demander quelque chose et c'est finalement toujours les mêmes qui donnent, tantôt, une réalité nécessaire aujourd'hui pour faire aboutir une recherche déjà engagée depuis de nombreuses années. Plus précisément, ils jugent démesurée cette « récolte » de fonds à grande échelle par le biais de la télévision tout en s'accordant sur le fait qu'il y a besoin de beaucoup d'argent pour répondre aux besoins et demandes de ces personnes et leur offrir sinon une chance de guérison au moins un mieux être dans la vie quotidienne⁵². Pour eux, existe aussi le risque de voir ce type d'événement limiter l'interventionnisme étatique en matière de recherche et devenir un relais ou une réponse systématique du politique à une détresse sociale. Cette position peut s'expliquer notamment par la rapidité avec laquelle des sommes importantes sont récoltées sur un temps très court. Rapidité qui suscite de nombreuses interrogations et réactions de la part des travailleurs sociaux qui dans leur pratique quotidienne doivent souvent « ramer » pour obtenir un tout petit budget. On s'interroge également sur le montant des dons des téléspectateurs ou participants à l'opération en d'autres termes, pourquoi décide-t-on de donner 20F, 200 F ou 2000 F ou de faire 20, 200, ou 2000 km en vélo par exemple. Et surtout à quoi correspond pour le donateur le montant de cette somme ou pour le bénévole l'effort consenti ? L'explication la plus souvent avancée est qu'il serait « malvenu » au plan moral pour le téléspectateur ou le bénévole de dire ou de faire comme si cela ne l'intéressait pas et donc il va donner « ses 200 ou 500 balles ou faire ses tours de piste et puis point final ».

3.2. La fonction information et sensibilisation auprès du grand public

Durant le Téléthon de nombreuses explications et informations sont données par les experts, médecins, animateurs et vedettes qui peuvent intéresser et/ou interpeller les gens du grand public. Ainsi la représentation du handicap comme quelque chose « d'insupportable à surmonter » peut être dépassée, certaines craintes ou intolérances peuvent aussi être balayées. On découvre que les enfants présents sur le plateau de télévision sont des « gamins sensibles, avec des intérêts, de la spontanéité ». En définitive, peut naître une vision différente, dans laquelle, le handicap ou certaines maladies ne sont plus quelque chose de nébuleux ou de fantasmagorique dont « on a peur ». Il semble que cette fonction information/sensibilisation pour porter les fruits qu'on lui attribue doit se coupler avec une fonction « spectacle et divertissement » dans laquelle il faut aussi prendre en compte l'aspect « mise en relation des gens de diverses cultures et origines » par des moyens modernes ; le Téléthon serait aussi « un temps de partage, un espace temps qui ouvre une réflexion », une nouvelle forme de « lien social » ou encore « une démarche d'intégration dans l'image de l'autre ».

3.3. Le rôle générateur d'espoir

Ce qu'il faut signaler d'emblée, c'est que les aspects « avancée et découvertes de la recherche fondamentale » et « espoirs de guérison » ne sont que très peu abordés lorsque ces travailleurs sociaux parlent de l'utilité de ce type d'émission, sinon pour déclarer que la recherche ne doit pas relever de la « bonté et de la charité des gens » et dénoncer un « désinvestissement de l'Etat » dans ce domaine⁵³. Certains professionnels directement concernés par la prise en charge d'enfants myopathes reconnaissent que le Téléthon fait naître un énorme espoir chez ces enfants. Espoir qui peut tout autant se transformer en souffrance supplémentaire pour ceux qui sont déjà à un stade avancé dans la maladie. Dès lors, une des conduites et pratiques susceptibles d'être transformée par ce type d'émission semble être « l'écoute des enfants » qui ne manquent pas de parler du Téléthon et d'exprimer leur handicap, leurs espoirs à cette occasion. Exprimer des

⁵² Rappelons que, pour la dernière édition du Téléthon, les promesses de don ont été tenues à 98,5%.

⁵³ Notons que pour l'ensemble des personnes rencontrées la bonne et honnête utilisation des fonds récoltés ne fait aucun doute.

choses ou des situations qu'ils n'avaient pas eu l'occasion ou la possibilité de dire à d'autres moments. L'autre intérêt de ce type d'émission pour ces professionnels - qui se décrivent parfois comme les seuls à pouvoir observer leur propre univers de façon continue et de l'intérieur - serait d'accéder à un autre pan de la réalité des personnes auprès desquelles ils interviennent, différente de leur réalité dans laquelle ils sont complètement immergés et de découvrir par le biais de ces émissions des choses que les familles ou les enfants ne leur disent pas forcément.

3.4. Transformation des pratiques ou pratiques de transformation

La durée de vie du Téléthon dans le paysage audiovisuel français⁵⁴ et plus généralement le développement de ce type d'émission sont perçus avec une certaine méfiance par ces professionnels même s'ils considèrent qu'ils ne sont pas en mesure, pour l'instant, d'engendrer des transformations significatives dans la nature des prises en charge des personnes malades et/ou handicapées ou de leurs conduites professionnelles. Parmi les personnes interrogées, beaucoup pensent que le Téléthon n'a rien changé ou ne peut rien changer dans leurs conduites et pratiques. Pour eux, on ne change pas ses conduites et pratiques « l'espace d'une soirée ou d'une émission », c'est quelque chose qui se fait sur le long terme. Le Téléthon n'apporte semble-t-il rien de plus en termes de connaissances pratiques et théoriques sur les handicaps et inadaptations « tout ce que le Téléthon a montré on le savait déjà ». Certains reconnaissent que s'ils avaient pu bénéficier d'une partie de la somme pour des installations ou des financements de projets cela pourrait modifier d'une manière concrète leur travail. D'autres encore reconnaissent qu'ils ont découvert les avancées au niveau des appareillages et certaines techniques innovantes, surtout ceux venus d'outre-atlantique de plus en plus sophistiqués et très chers qu'ils n'ont aucun espoir d'avoir un jour pour l'exercice de leurs conduites et pratiques quotidiennes.

Conclusion : « Tout d'un coup, grâce à une émission, tout devient possible ».

Si les professionnels rencontrés s'accordent sur l'aspect événementiel à l'échelon national du Téléthon, on distingue rapidement différents niveaux et degrés de polémiques qui montrent que le Téléthon est considéré autant comme un obstacle que comme une ressource. L'enquête montre que ces niveaux et degrés oscillent entre une complète opposition et une franche dénonciation de cette « spectacularisation de la souffrance, de la misère humaine et d'une seule forme de handicap », en passant par l'irritation et l'agacement devant le côté « étalage, voyeurisme et grande messe médiatique », pour finir sur l'aspect « mise en relation, information/sensibilisation, médiation nécessaire et utile dans le contexte social présent » de l'émission. Les désaccords et « oscillations » mis au jour dans cette enquête de terrain montrent que les perceptions, représentations et intérêts du groupe professionnel étudié semblent moins porter sur le Téléthon en tant qu'émission marathon de la télévision au service d'une association de lutte contre une maladie particulière que sur les fonctions et rôles présents et futurs qu'on accorde à ce qu'il faut bien appeler un « type d'émission ». Les rôles et fonctions définis par ces professionnels de ce type d'émission reviennent en effet en permanence au centre des discussions et permettent de parler, avec tous les aléas d'une telle modélisation d'un hypothétique « rôle social des médias ».

Il semble que les professionnels rencontrés accordent au Téléthon un rôle de nouveau « système relationnel » susceptible de mettre à mal certaines formes du travail social traditionnel et son système relationnel mis en place entre le professionnel et la personne dont il a la charge. L'activité Téléthon montre bien que les médias dépassent aujourd'hui leurs fonctions premières⁵⁵ et sont en mesure d'intervenir plus ou moins directement pour répondre aux problèmes et/ou souffrances sociales. On introduit par et dans ce type d'émission un nouvel intermédiaire ayant

⁵⁴ Rappelons que la première édition du Téléthon remonte à décembre 1987.

⁵⁵ Notamment dans leur fonction principale de diffusion par le texte et l'image de l'information et de la connaissance (voir sur ce point l'ouvrage de Judith Lazar *Sociologie de la communication de masse*, Armand Colin, Paris, 1991, pp. 146-148).

pour objectif de permettre ou de faciliter non seulement une aide matérielle mais également l'entrée en relation, la communication au sein de plusieurs groupes dans une société donnée. Le discours médiatique et plus particulièrement télévisuel sur la souffrance, l'exclusion, le handicap est donc susceptible d'incarner un nouveau style d'expression caractéristique du monde du travail social mais celui-ci n'implique peut-être pas nécessairement la dénaturation de l'activité ou de la catégorie professionnelle dont il met les « usagers » en scène⁵⁶. Il est néanmoins permis d'affirmer que le Téléthon - en tant qu'événement et mobilisation médiatiques engendrant une vision particulière mieux encore une visibilité particulière d'une maladie et d'un handicap graves dans l'espace public et créant des réponses différentes aux problèmes que posent ces maladies et/ou handicaps et leurs prises en charge - constituent l'une des formes de conduites et pratiques nouvelles que nous appellerons « socio-médiatiques » susceptibles de provoquer des transformations dans la sphère professionnelle de l'action et de l'intervention sociales⁵⁷. Transformations dont il faudra comprendre tant la nature que les effets sur les personnes accueillies et/ou assistées comme d'ailleurs sur les professionnels.

Il nous semble encore utile de préciser pour terminer qu'il s'agit là d'un vaste chantier de recherche qui dépasse le simple cadre d'un élan de « générosité télévisuelle » ou de « starisation d'une souffrance » comme le définissaient certains professionnels rencontrés à propos du Téléthon. Le recueil d'informations très conjoncturel et de validité locale que nous avons réalisé ne nous permet pas d'aller plus loin. Comprendre quels rôles et/ou fonctions peuvent jouer les médias en général et des émissions comme le Téléthon en particulier dans la définition et la construction actuelles d'une société aux évolutions rapides, complexes et imprévisibles est d'évidence une affaire très complexe. Nous sommes en présence d'un domaine de recherche relativement nouveau où les recherches sont encore trop peu nombreuses et les reliefs théoriques peu accentués. Parler d'un « rôle social des médias », par exemple, revient encore à étudier une « boîte noire » dont on sait à peu près ce qui y entre et dont on voit ce qui en sort mais dont personne n'a encore réussi à comprendre et à décrire les rouages et mécanismes internes. Une prochaine étape pourrait être la mise au jour dans un pays ou dans une région de l'implication quantitative et qualitative des médias (presse écrite, radios nationales et locales, télévisions nationales et locales), dans ce qui est défini aujourd'hui comme constitutif du « lien social » mais également dans ce qui est considéré comme la cause et/ou la conséquence d'une « fracture sociale ».

Références Bibliographiques

Barreyre Y. Bouquet B. Chantreau A. Lassus P. sous la dir, (1995) *Dictionnaire critique de l'action sociale*, Paris, Ed Bayard, 437 p.

CNRS, (1993-1994), *Annuaire de la recherche sur le Social*, Vaucresson, Ed du CRIV, 543 p.

Jaeger M. (1995), *Guide du secteur social et médico-social*, Paris, Ed Dunod, 214 p.

Lapassade G. (1991), *L'ethnosociologie*, Paris, Ed Méridiens Klincksieck, 201 p.

Lazar J. (1991), *Sociologie de la communication de masse*, Paris, Ed Armand Colin, 240 p.

⁵⁶ Voir sur ce point, MEYER V. (1994) La vraie fausse rénovation du travail social, mémoire présenté pour l'obtention du DEA « Emploi-formation-développement local », Département de sociologie de l'Université de Nancy II.

⁵⁷ Signalons que sur l'initiative de l'Association Française contre les Myopathies sont apparus de nouveaux professionnels nommés des « techniciens d'insertion » dont la mission est double : d'une part conseiller les familles en leur apportant l'expérience de l'association et d'autre part sensibiliser l'environnement médical et social à ces maladies. Ces techniciens de l'insertion sont regroupés au sein de seize services régionaux d'aide et d'information (SRAI) couvrant toute la France. Voir sur ce point le journal réalisé à l'occasion de l'édition 1995 du Téléthon et intitulé « *L'audace d'y croire* » p. 16.

Lucas Y et Dubar C.(1994), *Genèse et Dynamique des groupes professionnels*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 415 p.

Meyer V.(1994), « La vraie fausse rénovation du travail social », mémoire du DEA Emploi-formation-développement local, Département de Sociologie de l'Université de Nancy II, 93 p.



L'exercice 1996-1997 des Restos du cœur

Ressources (en milliers de francs)		Emplois (en milliers de francs)	
Produits de la générosité du public		Charges opérationnelles liées aux missions sociales	
Dons (spontanés et collectes)	161.803	Distribution alimentaire	268.444
Legs	774	Camions (Soupe du cœur)	3.303
Mécénat et autres concours		Relais	878
Artistes et médias	14.714	Logement d'insertion	12.981
Dons exceptionnels	5.310	Hébergement d'urgence	1.460
Autres	9.880	Ateliers et jardins	31.589
Parrainage d'entreprises	1.575	Emplois (CES et CRE) et insertion	2.227
Subventions et autres concours publics		Formation	2.127
Union Européenne	67.266	Frais d'appel à la générosité	9.783
État (Affaires Sociales)	4.500	Frais d'information et de communication	280
CNASEA (emplois d'insertion)	35.254	Frais de fonctionnement	12.818
Subventions diverses	23.909	Fonds social statutaire	961
Autres produits non affectés		Charges exceptionnelles	5.773
Cotisations	132		
Remboursement de loyers par les usagers	6.106		
Autres	2.691		
Produits financiers	10.523		
Produits exceptionnels	5.459		
Insuffisance de l'exercice	2.728		
TOTAL DES RESSOURCES	352.624	TOTAL DES EMPLOIS	352.624

11ème FESTIVAL AUDIOVISUEL DE NANCY
HANDICAP ET SOCIÉTÉ
PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE
18 et 19 Mai 1995

La participation au Festival est gratuite et ouverte au public



Projection des meilleurs films sélectionnés en
présence de leurs réalisateurs

Trois prix de 5000 Francs

FORUM / IFRAS

1 Avenue Raymond Pinchard, B.P.2009 -54100 NANCY

Tel 83 93 36 36 Fax 83 96 15 15

11e FESTIVAL AUDIOVISUEL DE NANCY

HANDICAP ET SOCIETE

PEDAGOGIE SPECIALISEE

PROGRAMME

Jeudi 18 mai 1995 - Vendredi 19 mai 1995

FORUM IFRAS

1, avenue Pinchard (B.P. 2009)
54100 - NANCY
Tél. 83.93.36.36
Fax 83.96.15.15

Direction du Festival : Bernard PRÉVOST

JURY DU 11e FESTIVAL

Noël NEL
Président du Jury
Professeur : UNIVERSITE DE METZ
Information Communication

Charles ANCE
Infographiste
C. R. A. M. NANCY

Pierre BEYLOT
Maître de Conférence
Institut Européen de Cinéma et Audiovisuel NANCY

Yves CARDELLINI
Animateur Socio Culturel
Conseil Général de MEURTHE et MOSELLE

Pierre ESQUENAZZI
Maître de Conférence
UNIVERSITE de METZ
INFORMATION COMMUNICATION

Edith HAZOTTE
Documentaliste
Chargée de cours
UNIVERSITE DE METZ
Information Communication

Jean-claude OHMER
Educateur Technique
A.E.I.M. NANCY

Jean-Francois RUBBO
Educateur Spécialisé
R.E.A.L.I.S.E. NANCY

Le prix spécial "coup de coeur" sera décerné par les étudiants de l'IFRAS

PROGRAMME

JEUDI 18 MAI 1995

9 h 30	ACCUEIL DES FESTIVALIERS	
10 h 00	VIDE LA VIE Cat : Handicap et Société Première Oeuvre.	François HUGUENIN
10 h 30	UN CHEVAL DANS LA TETE Cat : Handicap et Société	Farid AFRAKHTE
11 h	DECADE Cat : Handicap et Société	Franck BALANDIER
11 h 30	POLYHANDICAP Cat : Pédagogie Spécialisée première Oeuvre	B. REDUREAU
14 h	AIXO ES VIDA Cat : Pédagogie Spécialisée	Bernard PHILIPPE
14 h 45	LES ENFANTS DE LOTH Cat : Pédagogie Spécialisée	Béatrice MERCIER
15 h 15	HANDICAPES EN INDE Cat : Handicap et Société	André CLERO
	<u>15 h 45 : PAUSE</u>	
16 h 15	AU FOND DU GOUFFRE Cat : Pédagogie Spécialisée	Yvon BRETON
16 h 45	LES RAISINS DE LA COLERE Cat : Handicap et Société	Christine AVENAL Sylvie MAUVAIS

VENDREDI 19 Mai 1995

- 9 h 00 J'VOUS TAPE DES SCÈNES "NICKEL" A.TOUSSAINT P.PONTE
 9 h 30 CARACTÉRIELS Bernadette SAINT REMY
 Cat : Handicap et Société
- 10 h 00 LA BELLE AVENTURE Eric SCANDELLA
 Patrice SCHUMACHER
 Cat : Handicap et Société
- 10 h 30 AU FIL DES RELATIONS Jacques BORZYKOWSKI
 Cat : Pédagogie Spécialisée
- 11 h 30 DROLE DE GALERE Franck BALANDIER
 Cat : Handicap et Société
- 14 h ENVOYE TROP SPECIAL Lionel GURY
 Philippe ESTABLET
 Cat : Première Oeuvre
 Pédagogie Spécialisée
- 14 h 30 CES ENFANTS MALADROITS André BEDAY
 Cat : Handicap et Société
- 15 h 15 LES THERAPIES GENETIQUES Gérard MISERQUE
 Cat : Pédagogie Spécialisée
- 15 h 45 PAUSE
- 16 h 15 CA VAUT LA PEINE Jacques BURZYKOWSKI
 Cat : Pédagogie Spécialisée
- 17 h 00 LA MACHINE A COUDRE LE TEMPS Rémi Noël
 GALLETIER
 Cat : première Oeuvre
 Pédagogie Spécialisée
- 18 h 00 PROCLAMATION DU PALMARES

CLOTURE DU FESTIVAL

PROGRAMME

JEUDI 18 MAI 1995

9 h 30- Accueil des Festivaliers

10 h 00 VIDE LA VIE ? 8 mn

Réalisation : François HUGUENIN

Catégorie : Handicap et Société - Première Oeuvre -

Adresse : LIGUE JURASSIENNE CONTRE LES
TOXICOMANIES

Centre d'Accueil et de Prévention

CP 2201 - Faubourg des Capucins 23

2800 - DELEMONT 2

DANS VIDEO

IL Y A VOIE

IL Y A VIDE

IL Y A ODE

et

10 h 30 UN CHEVAL DANS LA TETE 16 mn

Réalisation : Farid AFRAKHTE

Catégorie : Handicap et Société

Adresse : la Cathode vidéo

B.P. 29 - 2, rue Boiëldieu

93501 - PANTIN cedex -

Tél. 16.1.48.44.37.64

Des handicapés moteurs passionnés d'équitation nous racontent leurs aventures, toutes particulières dans la rencontre inattendue de deux corps, l'un meurtri, l'autre fort et splendide.

Un très beau film pour questionner les a priori que nous avons tous sur le handicap.

11 h **DECADE** 16 mn
Réalisation : Franck BALANDIER
Catégorie : Handicap et Société
Adresse : ENAP
Domaine de Plessis le Comte
91705 - FLEURY MEROGIS
Tél : 16.1. 69 25 55 37

Genre : fiction + reportage.
Le travail d'Intérêt général a dix ans. A l'occasion de son anniversaire, présentation de cette peine, véritable alternative à l'incarcération.

11 h 30 **POLYHANDICAP** 25 mn
Réalisation : B. REDUREAU
Catégorie : Pédagogie Spécialisée - première oeuvre -
Adresse : ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES
HANDICAPES
I.M.E. Fondation PAILLOU
La Charité LAVAULT STE ANNE -
O3310 - NERRIS LES BAINS
Tél. 70.08.14.00

Un enfant sur 1000 naît ou devient polyhandicapé.
Qualité et espérance de vie continuent d'augmenter. La prise en compte des besoins aussi.

Enfants et adultes polyhandicapés, parents et institutions se retrouvent ici partenaires obligés.

Cette rencontre est évoquée à travers trois thèmes qui caractérisent de façon constante le polyhandicap au quotidien :

- la dépendance extrême
- l'inconsistance des repères temporels
- le corps à corps qu'impose toutes relations

De nombreuses questions se posent encore....

A travers ces constats, ce film est une contribution à l'action et à la réflexion commune. Cette production s'adresse avant tout à des professionnels du handicap et de la prise en charge éducative et rééducative.

BON APPETIT

Il est possible de se restaurer sur place à la Cafétéria de l'IFRAS

REPRISE DES PROJECTIONS à 14 heures précises.

14 h **AIXO ES VIDA** 30 mn.
 Réalisation : Bernard PHILIPPE
 Catégorie : Pédagogie Spécialisée
 Adresse : Foyer GRAFTEAUX
 BP 13 - 59651 - VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

Pendant 6 mois, 18 jeunes handicapés moteurs ont préparé un documentaire sur la culture catalane et sur Barcelone. Ils ont participé à toutes les étapes de conception puis ce fut le tournage et tout le travail de post production.

En tout le travail s'est étalé sur 16 mois. Le résultat est un document riche en informations destinés aux élèves, enseignants et toutes personnes voulant se sensibiliser à la Catalogne.

Ce produit a été retenu par le CRDP de LILLE qui se charge de sa diffusion à 150 exemplaires dans tous les CDDP et CROP de France.

14 h 45 **LES ENFANTS DE LOTH** 20 mn
 Réalisation : Béatrice MERCIER
 Catégorie : Pédagogie Spécialisée
 Adresse : I.M.E. Jean L'HOTE
 Chemin du Harquet
 54300 - LUNEVILLE

Un matin, les élèves de l'I.M.E. Jean L'HOTE de LUNEVILLE, nouvellement construit, arrivent en bus. Surprise : certains jeunes ont disparu. A leur place des petits tas de sel. Au cours de la journée, d'autres jeunes disparaissent encore.

Tout le monde s'inquiète et s'interroge !!!

Une équipe composée de jeunes et d'éducateurs se forme pour mener une enquête.

Leurs recherches les amènent dans les locaux de l'ancien I.M.E. plein de vieux objets et de souvenirs. Là, ils vont de surprise en fantômes etc...

15 h 15 **HANDICAPES EN INDE**
 Réalisation : André CLERO
 Catégorie : Handicap et Société
 Adresse : la Valette -
 35440 - GUIPEL

26 mn

Ce film est un reportage sur une mission d'évaluation, menée par Yvan BOTTON (Kinésithérapeute Du Monde) , dans le Nord Est de l'Inde en février 1994. Plusieurs centres pour handicapés sont visités. Certains ont accueilli des représentants de Kinésithérapeutes du Monde pendant deux ans, durée du contrat de collaboration.

D'autres en sont à mi-chemin. Il s'agit d'apprécier les fruits du travail et des échanges entre les personnels indiens soignants et kinésithérapeutes du Monde.

Un objectif : soigner et enseigner. La poliomyélite est la pathologie qui retiendra notre attention.

Une question actuelle : un kinésithérapeute peut-il s'investir dans l'action humanitaire ?

15 h 45 PAUSE

La cafétéria est à votre disposition pour vous détendre et rencontrer les réalisateurs des films présentés.

16 h 15 **AU FOND DU GOUFFRE**
 Réalisation : Yvon BRETON
 Catégorie : Pédagogie Spécialisée
 Adresse : ASLO
 13, rue de Robinson
 52100 - St DIZIER

18 mn

Nous avons été associé à un projet intitulé "Nipharcus", élaboré par l'Association du Club de Prévention Florimont et l'Association Argile Service de Prévention des Toxicomanies de Colmar. Le projet avait pour objectif de faire participer à une expérience spéléo durée de 10 jours dont 230 heures sous terre en continu, un groupe de jeunes colmassiens issus d'un quartier défavorisés. Le contrat entre le promoteur du projet et l'association des sans logis de St DIZIER a été de construire un vidéogramme qui retrace cette expérience et de faire participer le groupe de jeunes à la vie souterraine.

16 h 45 LES RAISINS DE LA COLERE

50 mn

Réalisation : Christian AVENEL
Sylvie MAUVAIS

Catégorie : Handicap et Société

Adresse : Vidéo Mobile

54 ter, rue de l'Ermitage

75020 - PARIS

Film de montage du Collectif AC ! 19eme - 20eme (chômeurs)
- donne un éclairage parfois drôle ou sérieux voire dérisoire sur le vécu de chômeurs en 1995.

Ce film veut être un "starter" pour imaginer ensemble des actions collectives de lutte contre l'exclusion.

C'EST UN FILM ACTION !

Bonne soirée et à demain

La cafétéria et le restaurant sont à votre disposition le soir.

VENDREDI 19 Mai 1995

9 h J'VOUS TAPE DES SCENES "NICKEL" 26 mn

Réalisation : Anne Toussaint
Philippe PONTÉ

Catégorie : Handicap et Société.

Adresse :25, av. Pierre Curie, 54520 LAXOU.

Autour d'un rituel structurant, le sociodrame vise à favoriser l'expression, la verbalisation du sujet tout en lui permettant d'explorer son imaginaire.

9 h 30 CARACTERIELS 20 mn

Réalisation : Bernadette SAINT REMY

Catégorie : Handicap et Société

Adresse : RTBF

Passage de la Bourse

6000 - CHARLEROI - BELGIQUE -

Qui sont les enfants et les adolescents qui portent l'étiquette de : "Caractériels".

Ce sont des enfants à problèmes, des adolescents en souffrance qui ont des histoires personnelles et relationnelles complexes.

Ce sont des "handicapés de la relation". Ils survivent d'échecs en échecs.

Qu'advient-il d'eux quand ils sont pris en charge.

Quelles sont les prises en charge adéquates pour les aider à résister aux agressions de la vie ?

Qu'en pensent-ils, qu'en pensent leurs parents ?

10 h. LA BELLE AVENTURE 26 min.

Réalisation : Eric SCANDELLA

Patrice SCHUMACHER

Catégorie : Handicap et Société

L'aventure d'une association de parents de personnes handicapées mentales qui a grandi avec les enfants qui ont motivé sa création.

10 h 30 AU FIL DES RELATIONS 45 mn
 Réalisation : Jacques BORZYKOWSKI
 Catégorie : Pédagogie Spécialisée
 Adresse : Centre Vidéo - BRUXELLES
 113, rue Royale Ste Marie -
 1030 - BRUXELLES

Passer de la dépendance totale à la prise d'autonomie, tel est l'enjeu de l'enfance et de l'adolescence. A travers le portrait de 6 familles on découvre que ce chemin, angoissant et périlleux pour les uns, s'avère plus simple pour d'autres.

L'enfant développe au fil des relations le potentiel de croissance qu'il possède dès la naissance et qui le pousse à construire sa personnalité.

Le jeune a besoin d'une écoute sécurisante et protectrice de la part de ses parents. Sans cette disponibilité émotionnelle, il construira difficilement et au prix d'une grande anxiété son estime de soi.

Outil de prévention primaire, ce documentaire vise à sensibiliser à la construction de relations épanouissantes et harmonieuses entre tous les membres de la famille.

Un cahier d'animation permet aux professionnels de l'utiliser dans un cadre de prévention.

11 h 30 DROLE DE GALERE 13 min.
 Réalisation : Franck BALANDIER
 Catégorie : Handicap et Société

Adresse : ENAP
 Domaine de PLESSIS le COMTE
 91705 - FLEURY MEROGIS

Genre reportage. Récit d'une expérience menée par l'Administration Pénitentiaire avec des jeunes condamnés embarqués durant dix jours à bord d'un voilier de course au large.

BON APPETIT

Il est possible de se restaurer sur place à la cafétéria de l'IFRAS.

REPRISE DES PROJECTIONS à 14 h précises

14 h 00 ENVOYE TROP SPÉCIAL 15 mn
 Réalisation : Lionel GURY
 Philippe ESTABLET
 Catégorie : Pédagogie Spécialisée
 première Oeuvre.
 Adresse : Centre d'Activités du 4° S P G . U4
 C.P.N. NANCY LAXOU - 54520 - LAXOU

Fiction présentée sous la forme d'un documentaire diffusé lors d'une émission télévisée.

Une équipe de journalistes occidentaux pénètre dans un camp en ex URSS où secrètement ont eu lieu des expériences en biotechnologie.

Ce film a été réalisé dans le cadre d'une activité thérapeutique du 4e secteur de psychiatrie générale du Centre Psychothérapique de Nancy.

Les participants au nombre de 7 ont été tour à tour acteur, preneur de son, cameraman, décorateur, accessoiriste...

14 h 30 CES ENFANTS MALADROITS 15 mn
 Réalisation : André BEDAY
 Catégorie : Handicap et Société
 Adresse : Ecole d'Etudes Sociales Pédagogiques CP 70
 1000 LAUSANNE 24

Sylvain 6 ans a des difficultés d'adaptation aux actes de la vie quotidienne. D'intelligence normale, il a néanmoins des problèmes à l'Ecole. Ses parents décident de lui faire suivre un traitement en intégration sensorielle. Après un an les progrès de Sylvain sont tangibles.

L'approche d'intégration sensorielle est bénéfique pour beaucoup d'enfants ayant des difficultés de comportement qui se répercutent sur leurs capacités scolaires et sur leurs activités quotidiennes.

15 h 15 LES MALADIES GENETIQUES 20 mn
 Réalisation : Gérard MISERQUE
 Catégorie : Pédagogie Spécialisée
 Adresse : R T B F CHARLEROI
 Passage de la Bourse
 6000 - CHARLEROI BELGIQUE

Une révolution est annoncée dans le secteur du médicament : la thérapie génique.

C'est un espoir pour tous ceux qui souffrent de maladies d'origine génétique, qu'il s'agisse de handicaps (mucoviscidose ou myopathie), ou de cancer.

Pour l'instant, on procède à l'expérimentation animale. Les résultats sont prometteurs. dans quatre ou cinq ans, des médicaments nouveaux seront sur le marché.

Pour certains handicapés, la course contre la montre est engagée : survivre pour profiter demain de ce progrès de la science.

15 h 45 PAUSE

La cafétéria est à votre disposition pour vous détendre et rencontrer les réalisateurs des films présentés.

16 h 15 — CA VAUT LA PEINE

40 mn

Réalisation : Jacques BORZYKOWSKI

Catégorie : Pédagogie Spécialisée.

Adresse : Centre Vidéo BRUXELLES

113, rue Royale Ste Marie

1030 - BRUXELLES

La juge, elle a voulu me donner ma chance, au lieu de me mettre directement dans une maison de correction, elle a préféré téléphoner à un service pour voir si on ne savait pas rattraper ça en me faisant faire des heures de prestations.."

J'aime le jardinage. En réparation du délit commis, il fera sa prestation avec une équipe des "jeunes jardiniers".

D'autres jeunes sont orientés vers des tâches administratives, manuelles ou d'animation qui ont en commun leur caractère d'utilité publique.

Depuis 1985, près de 6000 jeunes de moins de 18 ans ont fait l'objet d'une mesure semblable.

Celles-ci ont été organisées par les 13 services de prestations éducatives ou philanthropiques (SPEP) subsidiés par la Communauté française de Belgique;

La vidéo retrace les étapes de la prestation à travers le regard des différents "acteurs" concernés de près ou de loin par la mesure. Le documentaire procède à certains moments à des reconstitutions, il donne avant tout une large place à l'expression des quelques jeunes qui, malgré les circonstances difficiles et délicates, ont accepté de parler devant la caméra.

17 h. LA MACHINE A COUDRE LE TEMPS 22 min.

Réalisation : Rémi Noël GALLETIER

Catégorie : Pédagogie Spécialisée

Première Oeuvre

Adresse : Espace Coural

I.R. Nazareth

9 bis, rue de Nazareth

34000 - MONTPELLIER

Ce film est un reportage qui porte sur l'implantation en milieu rural d'un lieu de vie "Le CORAL A AIMARGUES" en resituant sa création dans l'histoire du mouvement alternatif.

Il aborde à travers des témoignages d'habitants du village investis à différents degrés dans la vie sociale et politique de la commune, les perceptions de chacun sur la prise en charge du handicap mental dans ce type de structure, et leur évolution dans le temps.

18 h PROCLAMATION DU PALMARES

CLOTURE DU FESTIVAL



Programme des Rencontres Audiovisuelles 1995

Jeudi 16 novembre 1995

- 08h30 Accueil - EESP 2e étage
- 09h00 Monique Saladin et Alain Casanova
**Le regard du réalisateur sur le handicap et la marginalité
et les échos qu'il suscite chez la personne filmée**
Avec extraits de documents
- 12h30 Repas
- 14h00 **Jeunes en transit** 13 min.
Réal. Marina Racine et Jean-François Schläppi - Prod. EESP
Ils viennent d'ailleurs, ont entre 14 et 20 ans, vivent en Suisse sans
leurs parents. Quel accueil, quelle formation leur réservons-nous?
- 14h30 **Enfants-animaux: l'apport des fermes pédagogiques** 27 min.
Réal. Noëlle Pitteloud - Prod. "La Linotte"
Les fermes pédagogiques permettent de faire découvrir aux enfants
des villes la vie des animaux et de mieux comprendre les phénomènes
de la vie
- 15h15 **Genève en images - Numéro 0** 28 min.
Réal. Danielle Meynet, Philippe Noverraz
Prod. Hospice général Genève
Démarche d'animation qui a pour but de faire découvrir le canton de
Genève à travers le regards des aînés
- 16h00 Pause
- 16h15 **Centre social protestant: 40 ans au service des autres** 20 min.
Réal. Claude Schauli - Prod. CSP Genève
Série de portraits d'usagers permettant de mieux comprendre le rôle et
les objectifs du CSP
- 16h50 **Mon père cet ange maudit** 55 min.
Réal. Denise Gilliand - Prod. Aïe Productions
Sabrina a 19 ans lorsqu'elle apprend que son père est un condamné à
perpétuité. Elle part à la recherche de ses origines
- 18h00 Buffet
- 20h00 Alain Casanova
**Le cinéma a 100 ans
La représentation du handicap dans les films
des débuts du cinéma à nos jours**
Avec extraits de documents
- ENTREE
LIBRE

Vendredi 17 novembre 1995**SALLE 100 - 2e étage**

- 09h00 Daniel B** 65 min.
Réal. Jean-Christophe Pastor - Prod. J.-C. Pastor
Daniel B. est infirme moteur cérébral. Tant le corps que la parole et l'expression de ses désirs demeurent un problème
- 10h30 Pause**
- 10h45 Une rencontre avec Arc-Echange** 12 min.
Réal. P.A. Vullioud - Prod. Arc-Echange
Accueil de mères et d'enfants dans le but de favoriser la socialisation de l'enfant et de promouvoir la solidarité entre adultes
- 11h10 Manebdzanga Développement pour tous** 20 min.
Réal. Lucienne Lanaz - Prod. Jura-films
Au Burkina Faso il y a 80% d'analphabètes. L'alphabétisation est la base d'un développement pour tous
- 11h45 Le bonheur de Véronique** 31 min.
Réal. Séverine Schellenberg - Prod. DAVI et S. Schellenberg
Véronique, jeune femme schizophrène mariée à un homme dépressif, mère d'un petit garçon raconte son entourage, ses amours, les séjours en clinique
- 12h30 Repas**
- 14h00 Le grand saut** 7 min.
Réal. Malik Ripp - Prod. Groupe Sida/Jura - P. Maurer
Clip, qui sur la métaphore suggérée de "s'envoyer en l'air", incite à l'utilisation du préservatif
- 14h30 La princesse endormie** 15 min.
Réal. François Fleury et groupe CTJ - Prod. CTJ
Travail de marionnettes réalisé avec les usagers d'un centre de jour
- 15h00 Mégots** 13 min.
Réal. Ahmed Atef
Enfants des rues du Caire
- 15h30 Pause**
- 15h45 Le cinéma a 100 ans Lumière Bis** 28 min.
Réal. Ahmed Atef
Rues du Caire filmées par les opérateurs Lumière en fin de siècle dernier. Mêmes rues, mêmes cadrages en 1995
- 16h30 Sarajevo lueurs de rêve** 32 min.
Réal. Bruno Saparelli - Prod. B. Saparelli
A quoi peuvent encore rêver les habitants d'une ville assiégée depuis plus de 3 ans?
- 17h15 Fin des Rencontres**

THESE DOC 1: DESCRIPTION FESTIVAL
Vidéogrammes présentés.

Date:

Lieu:

Feuille n°:

<i>Thème</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Description</i>	<i>Présentation</i>	<i>Réactions</i>

Observations complémentaires :

Analyse de la grille des programmes de la radio « Urgences »

Date	Présentation et mise en valeur d'une intervention sociale et/ou d'une thématique sociale
13 janvier 1997	Précarité et citoyenneté.
27 janvier 1997	Comment les services publics peuvent-ils répondre aux besoins des plus démunis.
28 janvier 1997	Zoom sur la fondation du Crédit Mutuel
29 janvier 1997	La distribution de vêtements et de nourriture pour bébé.
30 janvier 1997	L'informatique: un passage obligé pour trouver du travail.
03 février 1997	Les urgences de nuit.
04 février 1997	Les retraités au secours des plus démunis.
05 février 1997	Comment briser la spirale qui mène à l'exclusion.
10 février 1997	Le suivi psychiatrique des personnes en difficulté.
11 février 1997	Zoom sur la Fondation de France présentée comme une grande dame au service de l'exclusion et trouver une chambre d'hôtel grâce à une association.
12 février 1997	Les centres de protection maternelle et infantile.
13 février 1997	Les clubs de chercheur d'emploi.
18 février 1997	Zoom sur la brigade d'assistance aux sans-abri.
19 février 1997	Les violences conjugales, comment préserver les familles.
24 février 1997	Zoom sur le centre israélite de Montmartre
25 février 1997	L'accès aux soins pour tous avec la Mutualité Française et le devenir du journal de rue.
26 février 1997	Les bébés et la précarité.
03 mars 1997	Zoom sur « Rame » service d'accueil de jour et une entreprise d'insertion
04 mars 1997	La fondation générale des eaux lutte contre l'exclusion
05 mars 1997	La vie familiale en cité.
10 mars 1997	Les dangers du travail au noir.
11 mars 1997	Les étudiants des grandes écoles à la rencontre des sans-abri.
12 mars 1997	La dégradation des relations parents-enfants.
13 mars 1997	Les métiers du théâtre.

14 mars 1997	Les ateliers d'écriture.
17 mars 1997	Zoom sur l'association des enfants de la Goutte d'Or
18 mars 1997	Zoom sur l'association « Femmes courage »
19 mars 1997	L'insertion des femmes dans la société. Avec l'association du côté des femmes.
20 mars 1997	Les métiers de l'environnement avec l'association Espaces et l'entreprise d'insertion Echo'récup.
22 mars 1997	Reportage sur l'abattoir de Chalon-sur-Saône lieu de répétition pour des groupes d'artistes de rue.
24 mars 1997	Zoom sur les camions du coeur.
25 mars 1997	Zoom sur le centre autonome d'expérimentation sociale.
31 mars 1997	Les familles de la cité Saint-Martin
01 avril 1997	Zoom sur la fondation René Fournier.
02 avril 1997	Zoom sur l'association de la fondation étudiante pour la ville qui aide les enfants en difficulté scolaire
03 avril 1997	L'emploi des jeunes avec les missions locales.
07 avril 1997	Zoom sur l'association Déclic centre d'accueil de jour à Mantes-la-Jolie.
08 avril 1997	Hépatite et sida, les risques de la toxicomanie et les activités sportives et culturelles de la Grande-Borne.
09 avril 1997	Les galères et débrouillardises au quotidien pour ceux qui vivent dans des caravanes ou dans des squatts.
10 avril 1997	Les zones franches : une bouée de sauvetage ?
12 avril 1997	Reportage autour d'un concert donné le 17 mars par deux musiciens sans domicile.
14 avril 1997	Conseils, orientation et soutien psychologique pour les RMistes.
15 avril 1997	Comment saisir le médiateur de la République.
16 avril 1997	Le saturnisme, la maladie des enfants mal logés.
17 avril 1997	Comment peut-on sortir des contrats précaires.
21 avril 1997	Zoom sur « les tontines de la bastille » réseaux de solidarité autour des personnes séropositives.
22 avril 1997	Un samu social, des samus sociaux à Paris et en province.
23 avril 1997	Comment faire partir ses enfants en vacances.

28 avril 1997	Zoom sur l'association Treize voyage qui fait travailler et voyager les exclus.
29 avril 1997	Zoom sur la fondation CNP pour la santé : les soins dentaires aux plus démunis et zoom sur l'association la colline des enfants.
30 avril 1997	L'accueil et le soutien des enfants en difficulté.
03 mai 1997	Les épiceries sociales.
05 mai 1997	Zoom sur l'association baptiste pour l'entraide et la jeunesse-diaconie.
06 mai 1997	Les oscars du mécénat.
07 mai 1997	Quelles solutions pour les jeunes en errance.
08 mai 1997	Zoom sur une agence de travail temporaire et l'association Ares.
12 mai 1997	Comment sortir de l'alcoolisme et l'aide aux malades du sida.
13 mai 1997	Zoom sur l'association Moi sans toit qui récupère du pain et des viennoiseries pour les distribuer aux plus démunis.
14 mai 1997	Zoom sur le service de recherche de l'armée du salut (recherche des familles)
15 mai 1997	Le jardinage, une possibilité de réinsertion pour les personnes en difficulté.
19 mai 1997	Zoom sur le restaurant Alter Ego qui réinsère les handicapés.
22 mai 1997	L'accessibilité aux chômeurs des métiers du multimédia.
24 mai 1997	Misère sans frontière zoom sur des initiatives d'entraide pour les enfants du Sénégal.
26 mai 1997	Zoom sur le service La Passerelle soin et soutien psychologique pour les jeunes et leurs familles.
27 mai 1997	Zoom sur la Fondation pour le progrès de l'homme
28 mai 1997	Comment se faire aider quand on est mère célibataire.
29 mai 1997	Où trouver aides et financements pour démarrer une activité.
02 juin 1997	Zoom sur une communauté Emmaüs.
03 juin 1997	Banque et exclusion: le développement des placements à vocation sociale.
04 juin 1997	Comment garder le contact avec la famille en prison.

05 juin 1997	Comment créer une association.
09 juin 1997	Zoom sur l'association de soutien à l'insertion professionnelle des sortants de prison.
10 juin 1997	Zoom sur la Fondation d'entreprise du Crédit Coopératif.
11 juin 1997	La maltraitance des enfants, comment prévenir et agir.
16 juin 1997	Zoom sur l'association Siloe, lieu d'accueil et de soutien pour des personnes toxicomanes et séropositives.
17 juin 1997	L'engagement des artistes, musiciens et bénévoles au côté des associations pour soutenir les plus pauvres.
18 juin 1997	Faut-il avoir peur du juge des enfants.
19 juin 1997	Se former pour décrocher un emploi.
23 juin 1997	Comment obtenir et vivre avec le RMI et zoom sur une association de quartier La Bellevilleuse.
24 juin 1997	Zoom sur une Fondation au service des bénévoles et des jeunes en difficulté
25 juin 1997	Comment se faire aider quand on ne sait pas gérer son budget.
26 juin 1997	Accident du travail et longue maladie : les démarches pour ne pas perdre son emploi.
30 juin 1997	L'accès aux soins aux personnes en difficulté.
01 juillet 1997	Zoom sur Un printemps de trop, Fondation pour l'enfance et numéro de téléphone pour les enfants maltraités.
03 juillet 1997	Zoom sur les entreprises d'entraînement qui aident les chômeurs à raccrocher avec le monde du travail.
07 juillet 1997	L'enfance à Paris
08 juillet 1997	L'insertion des artistes : des solutions grâce à la commission RMI artistes
09 juillet 1997	Zoom sur le foyer Maximilien Kolbe qui accueille des jeunes sans famille
10 juillet 1997	Les chômeurs de longue durée : des pistes pour travailler l'été
12 juillet 1997	Zoom sur Plan International et la radio Gune Yi du Sénégal

14 juillet 1997	Comment remplir son dossier HLM
15 juillet 1997	Zoom sur une expérience du Centre de prévention sanitaire et social de Bobigny (accessibilité aux plus démunis des prothèses dentaires et lunettes.
16 juillet 1997	Parents débordés, parents épuisés.
17 juillet 1997	Zoom sur le Fonds d'action pour la réinsertion et l'emploi (FARE).
21 juillet 1997	Zoom sur le journal <i>La Rue</i> et sur les communautés religieuses face à l'exclusion.
22 juillet 1997	Le samu social, de l'urgence à la réinsertion.
23 juillet 1997	Comment se loger quand on est au RMI.
24 juillet 1997	Illétrisme et remise à niveau.
28 juillet 1997	Les communautés maghrébines à Paris.
04 août 1997	Les accueils de jour ouverts en août
05 août 1997	Les défis jeunes
06 août 1997	Comment partir à petits prix en famille ?
07 août 1997	Trouver un petit travail pour rompre l'isolement du chômage.
11 août 1997	Comment éviter l'expulsion locative.
12 août 1997	Comment combattre la tuberculose et le scorbut et les loisirs gratuits à Paris.
13 août 1997	Le surendettement.
14 août 1997	Zoom sur le foyer Georges Sand qui accueille des jeunes précaires.
18 août 1997	Paris, capitale mondiale de la jeunesse et les jobs d'été.
19 août 1997	Comment faire pour s'habiller, se doucher, se coiffer quand on est à la rue ?
20 août 1997	La solidarité n'a pas d'âge : quand les jeunes s'investissent pour venir en aide aux plus âgés et vice-versa et tout connaître sur le RMI.
21 août 1997	Zoom sur l'association Alternet : combattre l'exclusion à coup d'ordinateur.
25 août 1997	L'aide aux toxicomanes
26 août 1997	Le soutien psychologique et psychiatrique des personnes en précarité.

27 août 1997	L'aide à l'enfance en difficulté.
28 août 1997	Zoom sur l'association Equilibre qui prône l'humanitaire comme règle de vie et l'aide aux personnes handicapées.
22 septembre 1997	Zoom sur les centres d'action sociale.
23 septembre 1997	Où trouver de l'argent ?
24 septembre 1997	L'explosion locative.
25 septembre 1997	Comment se faire suivre médicalement sans se ruiner ?
29 septembre 1997	Habitat au quotidien et réinsertion des femmes par la formation aux métiers du bâtiment.
30 septembre 1997	Zoom sur les écrivains et traducteurs publics.
02 octobre 1997	Zoom sur les associations Neptune et Emmaüs : se meubler à petits prix.
12 octobre 1997	Le club de la presse des sans et avec abri.
20 octobre 1997	Zoom sur l'association Affifa : lutte contre l'illétrisme et perfectionnement des connaissances.
21 octobre 1997	Zoom sur l'association française des usagers de la banque.
22 octobre 1997	Zoom sur l'association Aurore (aide aux malades du sida, aux alcooliques et aux sortants de prison).
23 octobre 1997	Les parents relais, les mamans médiatrices entre les familles étrangères et les institutions.
27 octobre 1997	Le soutien psychologique des personnes démunies.
28 octobre 1997	Comment gérer le budget familial et comment se défendre contre un licenciement.
29 octobre 1997	Zoom sur l'association Aides.
30 octobre 1997	Zoom sur l'association Pour le couple et l'enfant.
03 novembre 1997	Aide aux étudiants démunis et zoom sur l'association européenne contre les violences des femmes au travail.
04 novembre 1997	Impôts locaux : les recours possibles.
05 novembre 1997	Zoom sur le secours populaire
06 novembre 1997	Zoom sur l'association Accès (histoires pour les enfants).
10 novembre 1997	Les droits et devoirs des mineurs avec J.P. Rosenczveig du tribunal pour enfants de Bobigny.

11 novembre 1997	Du RMI à la retraite, un passage à préparer.
12 novembre 1997	Zoom sur les Restos du cœur de l'approvisionnement à la distribution.
13 novembre 1997	Zoom sur l'association SOS papas.
17 novembre 1997	Qu'est-ce qu'un centre de protection maternelle et infantile ? et les distributions de vêtements à Paris.
18 novembre 1997	Vivre dans la rue avec un animal domestique : contrainte ou soutien affectif ?
19 novembre 1997	Zoom sur les alcooliques anonymes.
20 novembre 1997	Le congrès des maires de France en direct de la Porte de Versailles.
24 novembre 1997	Le samu social.
25 novembre 1997	Zoom sur l'association La raison du plus faible (soutien administratif aux personnes en difficulté).
26 novembre 1997	Zoom sur un groupe d'étudiants qui consacre son temps libre aux plus démunis.
27 novembre 1997	Les crises familiales.
01 décembre 1997	Les dix ans du RMI.
02 décembre 1997	L'accès aux soins des jeunes en difficulté et zoom sur la Halte des amis de la rue (accueil de jour).
03 décembre 1997	Zoom sur l'association Droit au logement.
08 décembre 1997	Comment s'inscrire au chômage.
09 décembre 1997	Comment se protéger du froid quand on vit dans la précarité.
11 décembre 1997	Zoom sur l'association Espace famille 92 (Violence, suicide, toxicomanie).
15 décembre 1997	Emission spéciale sur les Restos du cœur pour le lancement de la campagne d'hiver 1997/98
16 décembre 1997	Les sports et loisirs pour Noël pour les petits budgets.
17 décembre 1997	Comment se rendre utile pendant les fêtes.
18 décembre 1997	Zoom sur l'assemblée des femmes du quartier de la Goutte d'or
21 décembre 1997	Entretien avec Jean-Baptiste de Foucault, inspecteur général des finances.
22 décembre 1997	Comment préparer un repas de fête à prix réduit.
23 décembre 1997	Le soutien aux malades du sida pendant les fêtes.
24 décembre 1997	Zoom sur le centre français de protection de l'enfance.

25 décembre 1997	Les bénévoles racontent leur Noël.
27 décembre 1997	Entretien avec Roger Hanin.
29 décembre 1997	Zoom sur le nouvel accueil de jour de la Maison des ensembles avec le comité des sans-logis.
30 décembre 1997	Bilan d'une année sociale.
31 décembre 1997	Les réveillons des associations caritatives.
05 janvier 1998	Comment ouvrir un compte bancaire quand on n'a ni logement ni emploi
06 janvier 1998	Le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche.
07 janvier 1998	Zoom sur les « LAC », lieux d'accueil pour les jeunes non soutenus par leur famille.
08 janvier 1998	Zoom sur les Bébés du cœur une des antennes des Restos.
12 janvier 1998	Les transports gratuits pour les chômeurs les dispositifs sur Paris et sa région.
13 janvier 1998	Analyse des services que proposent les permanences d'accueil et reportage sur les associations qui partent en camionnette à la rencontre des plus démunis
15 janvier 1998	Zoom sur le foyer Emmaüs d'Ivry
19 janvier 1998	Sujet les contrats CES, CEC, CIE et les associations de chômeurs après la manifestation nationale
20 janvier 1998	Zoom sur l'opération Cœur de Paris distribution de repas chauds et prise en charge par le samu social.
21 janvier 1998	Zoom sur l'association Poum (Pour ouvrir une maison)
22 janvier 1998	Sujet sur la famille comme espace de solidarité pour les femmes.
26 janvier 1998	Zoom sur l'association de formation Free
27 janvier 1998	Zoom sur l'association Rayons de soleil qui lutte pour rompre l'isolement.
28 janvier 1998	24 h dans la vie d'une assistante sociale à l'occasion de leur 52e Congrès.
29 janvier 1998	Zoom sur l'association des femmes du Franc-Moisin



